

Numéro 925 Bis
PRIX: 1 euro

Juillet 2023

UD NORD

Spécial 44^e Congrès

Document D'Orientation Adopté

44^e
Congrès
7-8-9 Juin 2023
Dunkerque Bât. L'Avenir

nord
59
la
cgt
union départementale

Préambule

Pages 4 à 5

Thème 1 : VIVRE, TRAVAILLER ET VIEILLIR DIGNEMENT DANS LE DEPARTEMENT DU NORD

- Partie 1 : De chacun selon ses moyens à chacun selon ses besoins... Pages 6 à 8
- Partie 2 : Pour une vie Digne... Pages 8 à 10
- Partie 3 : Dans une économie fondée sur la réponse aux besoins Pages 10 à 14

Résolutions Thème 1

Pages 15 à 16

Thème 2 : UNE STRATEGIE AU SERVICE DE NOTRE CLASSE

- Partie 1 : La recherche de l'unité des travailleurs Pages 18 à 20
- Partie 2 : Souffler sur chaque braise Pages 20 à 21
- Partie 3 : Le front de lutte de toutes les forces de progrès Pages 21 à 23

Résolutions Thème 2

Page 24

Thème 3 : UNE ORGANISATION A LA HAUTEUR DES ENJEUX

- Partie 1 : L'Union Locale CGT : La maison du peuple Pages 26 à 28
- Partie 2 : L'Union Départementale CGT du Nord : résolument ancrée dans le fédéralisme Pages 28
- Partie 3 : L'organisation de tous les syndiqués au service de la lutte Pages 29 à 32

Résolutions Thème 3

Page 33

Fiche de proposition d'amendement

Page 35

LE CAPITALISME N'A PLUS RIEN A OFFRIR AUX TRAVAILLEURS QUE LA MISERE ET LA GUERRE

... le syndicalisme poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc. Mais cette besogne n'est qu'un côté de l'œuvre du syndicalisme ; il prépare l'émancipation intégrale, qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste ; il préconise comme moyen d'action la grève générale et il considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupe de production et de répartition, base de réorganisation sociale...

Extrait de la Charte d'Amiens 1906



1. Le système capitaliste en crise se montre de plus en plus agressif vis-à-vis des travailleurs et des peuples à qui il n'a plus rien à offrir que la misère et la guerre
2. Dans la phase actuelle, l'impérialisme, renommé mondialisation par le Capital, génère des guerres d'agression et engendre la misère par les bas salaires, la précarité et le chômage de masse pour maximiser les profits.
3. Car la vocation du Capital est l'accumulation, c'est-à-dire l'enrichissement d'une minorité et l'appauvrissement du plus grand nombre.
4. La minorité est formée par les patrons actionnaires des grandes entreprises monopolistiques tentaculaires, des banques, des assurances, des fonds de pension et des gestionnaires d'actifs, qui dominent le monde en y organisant la circulation des capitaux, des marchandises et des services, le chômage de masse, les délocalisations à l'échelle de l'Union Européenne et du monde à la recherche d'une main d'œuvre toujours plus docile et toujours moins rémunérée et en transformant tout en marchandise comme la santé, l'éducation, la nature, la culture, les loisirs, les humains, etc...
5. L'impérialisme impose aux travailleurs et aux travailleuses l'exploitation par le prélèvement de la plus-value, ce qui engendre la lutte des classes

6. L'impérialisme impose aux peuples la soumission sous des formes coloniales ou néocoloniales ce qui engendre des luttes pour l'indépendance nationale.
7. L'impérialisme c'est la répression à l'intérieur contre les travailleurs et les travailleuses pour l'exploitation maximale de la force de travail, et les guerres à l'extérieur contre les peuples pour le pillage des ressources naturelles par l'oppression nationale.
8. La lutte de classe des travailleurs et des travailleuses contre le patronat et les luttes des peuples contre l'impérialisme sont donc inévitables et indissociables même si elles se développent de manière inégale dans des cadres nationaux selon leurs particularités nationales.
9. Ainsi, face à la guerre OTAN/Russie en Ukraine dont, au passage, le gouvernement a supprimé le code du travail, qui annonce la future guerre contre la Chine avant sa généralisation. Nous devons lutter pour la paix, contre la guerre qui ne se justifie que par des intérêts capitalistes et impérialistes et dénoncer le réarmement global dans le monde et les ventes d'armes de Macron aux dictatures. Mais parce qu'il ne peut y avoir d'émancipation sans défense du droit des peuples à résister notre devoir est aussi de soutenir la résistance et exercer notre solidarité avec les organisations citoyennes, syndicales, féministes, anti-guerre... la lutte pour la paix est un enjeu essentiel pour les travailleurs et les travailleuses. Car seule la paix est porteuse de progrès social.
10. En France, des centaines de millions d'euros d'armement sont fournis à l'Ukraine tandis que nos services publics sont détruits, que nos hôpitaux sont dévastés, que nos salaires n'augmentent pas alors que les prix de produits de première nécessité flambent sous l'effet de la spéculation, que l'aide alimentaire fournie par les associations a augmenté de 45% que la réforme de l'assurance chômage plonge dans la misère les privés d'emploi et que la réforme des retraites, contre laquelle les travailleurs et les travailleuses résistent avec détermination vise à transférer la manne financière des cotisations entre les mains des banques, des assurances privées, des fonds de pension ou des gestionnaires d'actifs comme BlackRock
11. Les directives libérales de l'Union Européenne (48 milliards de prêt pour le plan de relance contre la réforme des retraites) et la politique de l'ultra-libéral Macron déchainent les attaques globales contre tous les conquises sociaux et démocratiques de la génération CGT d'après-guerre du mouvement ouvrier et syndical. Les conquêtes obtenues de haute lutte par les Frachon, les Krasucki, pour ne citer que deux exemples de dirigeants ouvriers, sont laminées les unes après les autres par l'offensive libérale dévastatrice des bourgeoisies de plus en plus coalisées à l'échelle de l'Union Européenne, conseil d'administration des patrons et patronnes européens dominé par le patronat allemand et supervisé par le patronat US.
12. Aussi, face à la globalité des attaques du gouvernement, du patronat et de l'Union Européenne, l'Union Départementale des syndicats CGT du Nord propose des objectifs revendicatifs qui s'inscrivent dans la liaison entre l'ancrage et la généralisation de la grève à l'entreprise et la manifestation de rue en convergence avec le mouvement social en général, tant au plan local que national. C'est une donnée essentielle pour établir un rapport de force favorable aux travailleurs afin de procurer à chaque lutte d'entreprise son maximum d'efficacité et développer les conditions de luttes coordonnées de plus grande ampleur tant au plan départemental, régional qu'au plan national.
13. Patronat, gouvernement et Union Européenne répondent aux résistances populaires par une répression de plus en plus violente avec son lot d'éborgnés, de mutilés par l'utilisation des LBD, d'arrestations préventives, de comparutions immédiates, de mensonges et de calomnies pour criminaliser le mouvement social.
14. C'est pourquoi, face à l'isolement des luttes, pourtant nombreuses, face à la répression patronale, face à la répression policière et judiciaire, aux mensonges d'Etat contre le mouvement social, il est fondamental de sortir de la division qui alimente le sentiment d'impuissance et la désespérance. A travers leur structure départementale, les syndicats CGT du Nord doivent se rassembler, s'unir et se battre, autour d'un bloc revendicatif commun, pour développer la conscience de classe des travailleurs et des travailleuses, impulser la convergence des luttes et faire vivre les propositions de la CGT afin de transformer la colère en un puissant mouvement social uni et émancipateur.
15. C'est bien en cela que réside, à travers le fédéralisme, l'ADN de notre CGT qu'est la double besogne : lutter à la fois pour l'amélioration de la condition ouvrière et pour une société intégralement émancipée, libérée et l'exploitation capitaliste.

VIVRE, TRAVAILLER ET VIEILLIR DIGNEMENT DANS LE DEPARTEMENT DU NORD

Partie 1 : DE CHACUN SELON SES MOYENS A CHACUN SELON SES BESOINS...

Une sécurité sociale intégrale et intégrée, fondée uniquement sur les cotisations et gérée directement par les travailleur.se.s

1. La Sécurité sociale devrait reposer sur les cotisations sociales, prélèvements issus des richesses créées par les travailleur.se.s qui constitue le salaire socialisé, c'est-à-dire sur la part des salaires mise dans le pot commun pour la retraite, la maladie, la maternité, la famille, les accidents du travail, l'invalidité ou encore la protection sociale en cas de perte d'emploi ce qui n'est malheureusement plus le cas pour cette dernière. Les cotisations sociales doivent rester le seul mode de financement afin d'échapper au capital et permettre à tous de « cotiser selon ses moyens et recevoir selon ses besoins »

« Parlez toujours de conquits sociaux parce que le patronat ne renonce jamais »

2. En 10 ans, la part des profits dans la valeur ajoutée a augmenté de 1,7 points, passant de 31,8% à 33,5%. Ainsi le capital s'est enrichi au détriment des salaires et de la baisse considérable des cotisations sociales qui ont chuté de 15,2% à 14,5% affaiblissant donc notre système de Sécurité sociale. Ainsi, la casse organisée, dès le lendemain de sa création, par les gouvernements successifs entraîne un affaiblissement constant de la Sécurité sociale qui parvient de moins en moins à répondre efficacement aux besoins des assurés sociaux.

3. Le démantèlement de notre système de Sécurité sociale a été orchestré de différentes manières par différents biais. Introduction du paritarisme, découpage en branche (1967), suppression des élections (supprimées en 1967, rétablies en 1983, supprimées à nouveau en 1995), étatisation et loi de financement, création de la CSG (qui est un impôt) allègement et suppression de cotisations, démantèlement des caisses, création d'une branche spécifique pour la perte d'autonomie, mise en place des contrats collectifs obligatoires de complémentaires santé et prévoyance dans le privé comme dans le public, réformes rétrogrades successives des retraites.

4. C'est ce processus de destruction que le gouvernement actuel, répondant aux injonctions de l'Union européenne, voudrait finaliser pour offrir la manne financière de la Sécurité sociale au capital financier, tel le gestionnaire d'actifs Black Rock en imposant :

- la nouvelle contre-réforme des retraites pour reculer l'âge de départ, augmenter la durée de cotisation et du coup, faire baisser le montant des pensions (déjà bien attaqué par le système inique de décote)
- la « Grande Sécu » qui vise à en finir avec la Sécurité sociale telle que nous la connaissons encore, en instaurant une Sécurité sociale à deux vitesses avec un système de base pour les plus pauvres et un panier de soins restreint qui pourra être revu à la baisse chaque année, adossé à un système inégalitaire d'assurances privées comme aux USA.

Reconquérir notre Sécurité sociale, germe de l'émancipation des travailleur.se.s

5. Fondée sur la solidarité intergénérationnelle, sur la solidarité entre le bien portant et le malade et fondée sur la mise en commun d'une partie du salaire, elle représente véritablement, dans le monde capitaliste, la seule création de richesse sans capital puisque l'argent récolté est de suite utilisée avec des frais de gestion minimales (4% contre 25% pour les assurances privées). Cette idée de sécurité et de création de richesse sans capital est insupportable au patronat et à ses gouvernements car elle porte en elle le germe de l'émancipation des travailleur.se.s.

6. La reconquête de notre sécurité sociale est l'affaire de tous les syndicats, de tous les syndiqué.e.s qui doivent la faire partager à tous les travailleur.se.s. Ce combat est essentiellement un combat idéologique. C'est par la connaissance de l'histoire, du principe et du fonctionnement de notre Sécurité sociale que les militant.e.s pourront aller au débat avec les travailleur.se.s afin de les amener à se mobiliser en masse. C'est l'appropriation ou la réappropriation du débat idéologique qui nous permettra de décider les travailleurs à reconquérir leur sécurité sociale.

7. La CGT du Nord réaffirme que le MEDEF et les « associations » n'ont pas leur place dans les CA. La CGT du Nord revendique une sécurité sociale intégrale et intégrée, couvrant 100% des aléas de la vie c'est-à-dire incluant la perte d'autonomie et l'assurance chômage comme il était prévu au mo-

ment de sa création et gérée par les travailleur.se.s eux-mêmes au travers de représentants syndicaux élus.



Être offensif sur les retraites

8. La revendication de l'Union départementale des syndicats CGT du Nord au sujet des retraites s'articule autour de quatre axes : une retraite à 60 ans maxi à taux plein calculée sur la meilleure année dans le secteur privé, une durée de cotisation réduite à 37,5 ans, la préservation des régimes spéciaux et la prise en compte réelle de la pénibilité.

9. Ainsi, l'Union départementale des syndicats CGT du Nord revendique (hormis les régimes spéciaux plus favorables conquis par certaines catégories) : retraite à taux plein (tendant vers les 100% de la meilleure année ou des 6 derniers mois dans le public) à 60 ans ou après 37,5 ans de cotisation selon ce qui est le plus favorable au travailleur.se.s. 60 ans maximum et la prise en compte de la pénibilité au travail pour l'ouverture des droits à la retraite qui permettra aux salarié.es ayant effectué un travail reconnu comme pénible ou insalubre, de bénéficier du droit à la retraite pleine et entière avant 60 ans et à 55 ans après 15 années de travail reconnu comme pénible.

Un système d'imposition progressif, juste et efficace

10. Pour maintenir les taux de profit des entreprises les états capitalistes ont accéléré la destruction des systèmes redistributifs. Depuis 2010, tout un panel de mesures fiscales a été créé afin de fournir au secteur privé des montagnes d'argent public. Nous vivons dans un pays riche dans lequel l'essentiel des richesses est captée par une minorité et quelques grands groupes du CAC 40. Du coup notre système d'imposition, dans lequel aujourd'hui l'exception fait la règle, ne peut plus décemment être qualifié de progressif.

11. Allègements, niches et optimisation fiscales, disparition de l'ISF, de la CVAE font de plus en plus reposer l'impôt sur des taxes injustes comme la TVA (théorisée par Valéry Giscard d'Estaing) ou les taxes sur les carburants par exemple et répond de moins en moins au principe selon lequel celui qui gagne le plus paye le plus.

12. L'impôt sur le revenu s'est concentré, passant de 14 à 5 tranches. Aujourd'hui la TVA, impôt le plus injuste que chacun acquitte de la même manière et qui donc frappe le plus durement les pauvres, rapporte à l'Etat le double de l'impôt sur le revenu.

13. Tout le monde, très riche ou très pauvre, acquitte 20% de TVA en achetant des vêtements ou 60% de taxe en faisant le plein de carburant. Tout le monde, riche ou pauvre, acquitte la CSG au même taux. Leur rapport a augmenté respectivement de 25 et 370% ces 20 dernières années. Ainsi, ce sont bien les riches qui contribuent proportionnellement le moins au fonctionnement de la société et aux services publics.

14. De plus, TVA et CSG contribuent à la fiscalisation de la Sécurité sociale et à la disparition progressive du salaire socialisé. Ainsi 50 milliards d'euros de TVA vont alimenter la sécurité sociale pour compenser les pertes de cotisation dues à la transformation du CICE en allègement pérenne de cotisation.

15. Il en va de même pour la fiscalité des entre-



prises. Alors que les multinationales échappent très largement, voire totalement à l'impôt sur les sociétés par l'optimisation fiscale, la dissimulation des bénéfices et l'évasion fiscale, c'est-à-dire la fraude (Estimée à 100 milliards par an) les petites entreprises ont un taux d'impôt de 6 points supérieur à celui des entreprises du CAC 40 quand celles-ci paient des impôts. En 2022 Total, qui a engrangé 20 milliards de profit, n'a pas payé d'impôts.

16. L'Union départementale des syndicats CGT du Nord revendique une fiscalité progressive plus juste et plus efficace fondée sur le principe de qui gagne le plus paye le plus.

Partie 2 : ...POUR UNE VIE DIGNE...

Augmentation générale des salaires et indexation sur les prix

17. Privé ou public, dans un contexte d'appauvrissement général, de spéculation effrénée qui fait flamber les prix à la consommation, l'augmentation générale des salaires est sans nul doute la revendication qui fédère le plus les travailleur.se.s. L'Union départementale des syndicats CGT du Nord en fait une priorité absolue.

18. Cette revendication doit se construire à partir des richesses et des profits générés par les travailleur.se.s dont le capital capte la majeure partie. En France, la part des salaires dans la valeur ajoutée est passée de 67 à 53% depuis 1980 tandis que les dividendes ont augmenté de 62% depuis 2009. En 2022, les actionnaires du CAC 40 ont engrangé 80 milliards de dividendes tandis que plus de 20% des enfants survivent dans la pauvreté. La France est riche mais ses travailleur.se.s et leurs enfants sont pauvres.

19. C'est pourquoi la revendication de l'augmentation des salaires et du SMIC à 2000€ ne doit pas être uniquement exprimée lors des périodes de négociations annuelles obligatoires (NAO). Elle doit être une exigence fondamentale et permanente. Là où elle est discutée avec les travailleur.se.s au quotidien elle conduit à des luttes souvent gagnantes.

20. Toutefois l'augmentation générale des salaires, notamment en période de flambée des prix des produits de première nécessité, des carburants, de l'énergie, du logement, n'est pas à elle seule suffisante. Afin de pouvoir vivre dignement sur le long terme, les salaires doivent être indexés sur les prix. L'échelle mobile des salaires doit être revendiquée avec force.

21. La hausse générale des salaires et leur indexation sur les prix, c'est plus de cotisations pour la Sécurité sociale. C'est aussi de meilleures retraites car les bons salaires font les bonnes retraites.

22. La reconnaissance des diplômes dès l'embauche, la rémunération de la qualification à la même hauteur, quel que soit le secteur dans lequel on travaille sont aussi des revendications que doivent porter fortement les syndicats dans les entreprises et les services et qui participent à la hausse générale des salaires.

23. Les femmes représentent 49% des salariés du Nord. Elles sont plus fortement exposées au chô-

mage (le chômage des femmes est supérieur de 11,8 points à celui des hommes dans le département du Nord) et au temps partiel subi. 19,3% des salarié.es sont à temps partiel. Ce chiffre est de 48,6% pour les femmes. Elles sont, pour le patronat, une super variable d'ajustement de l'emploi dans le cadre de la préservation du taux de profit. Encore moins bien payées que les hommes, leur salaire, à travail égal, est en moyenne inférieur de 20% (écart de salaire supérieur dans le département à la moyenne nationale).

24. Lutter pour l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, c'est lutter pour les salaires en général. C'est s'attaquer au profit. C'est s'attaquer au système. Car le patronat a besoin de cette inégalité pour faire pression sur l'ensemble des salaires. La lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes est indissociable de la lutte contre le capitalisme. Il en est une donnée fondamentale.

25. Il est donc nécessaire de lutter pour l'application du principe « à travail égal, salaire égal et à diplôme égal, travail égal ». Pour cela, il est nécessaire de prendre clairement et systématiquement en compte la bataille pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'élaboration des revendications, les NAO, les interventions en CSE...

Augmentation générale des pensions et des minima sociaux indexés sur les salaires

26. Pour la CGT la solidarité intergénérationnelle n'est pas un vain mot mais une philosophie humaniste qui voit en l'être humain un tout quand le capitaliste n'y voit qu'un producteur. Loin d'être une charge pour les actif.ve.s, les retraité.es sont, au contraire, une richesse pour la société dans son ensemble

27. Patronat et gouvernement considèrent que le niveau de vie des retraité.es est maintenu malgré des augmentations très inférieures à l'augmentation des prix à la consommation : 5% en deux fois durant l'année 2022 quand les prix des produits de première nécessité connaissent une inflation à deux chiffres.

28. L'Union départementale des syndicats CGT du Nord revendique, pour l'ensemble des régimes, l'indexation des pensions sur les salaires qui assure la solidarité entre les générations en faisant profiter les retraité.es, au même titre que les actif.ve.s, des gains de productivité auxquels ils ont d'ailleurs contribué tout au long de leur vie active.

29. Il en va de même pour les minima sociaux. Le chômage de masse est une construction patronale (armée de réserve) qui a pour effet de maintenir dans la pauvreté une large fraction de la population constituée surtout de jeunes et de seniors. Pour les

capitalistes, les conditions du chômage doivent être suffisamment excluantes et précaires pour qu'il constitue une crainte pour les travailleur.se.s en activité et jouer un rôle de modération salarial et revendicative.

30. Alors que 40% seulement des privés d'emploi sont indemnisés, la dernière réforme inique de l'assurance chômage diminue encore le nombre de chômeur.se.s indemnisé.es ainsi que le montant des indemnités. L'exclusion du dispositif de l'assurance chômage d'un nombre encore plus important de chômeur.se.s va venir grossir les rangs des bénéficiaires du RSA qui, pour toucher leur indemnité de survie, devront se réinsérer par le travail gratuit ! Ce dispositif appelé « RSA activité » est tout simplement de l'esclavage moderne et une remise en cause du SMIC. Ce n'est pas seulement une attaque contre les chômeuses et les chômeurs, c'est une attaque contre l'ensemble du monde du travail. Le département du Nord étant un département TEST de ce dispositif, l'ensemble des syndicats CGT du nord doivent mener et construire une lutte massive et déterminée pour empêcher sa mise en place. Le patronat et le gouvernement ne réussiront pas à faire de l'ensemble des travailleurs et travailleuses une marchandise corvéable à merci.

Patronat et gouvernement n'ont de cesse de répéter que le droit du travail est trop protecteur et qu'il démotive la recherche d'emploi alors que les bénéficiaires des minima sociaux, auxquels patronat et gouvernement voudraient imposer le travail obligatoire gratuit, survivent grâce à l'aide alimentaire fournie par les associations comme le secours populaire.

31. C'est pourquoi l'Union départementale revendique l'augmentation générale des minimas sociaux et leur indexation sur le SMIC.

Réduction du temps de travail

32. Lié au salaire, la réduction du temps de travail est au cœur de la lutte capital/travail.

Le système capitaliste repose sur l'extraction de la plus-value, c'est-à-dire sur le temps de travail gratuit. Le surtravail. Augmenter les salaires signifie réduire le temps de travail gratuit et, partant, réduire les profits. La lutte des classes, c'est-à-dire pour schématiser, la lutte entre salaires et profits est aussi une lutte pour le temps. Rappelons que la première revendication de la jeune CGT fut la journée de 8 heures que le patronat remet en cause aujourd'hui, notamment à travers les directives européennes et la nouvelle convention collective de la métallurgie que la CGT n'a pas signée.

32b. D'une manière générale, la flexibilisation du monde du travail précarise de plus en plus les travailleuses et les travailleurs et nous devons adapter notre organisation syndicale pour nous adresser à toutes et tous. Nous devons nous former sur les

questions d'assurance-chômage, CAF, minima sociaux, etc., pour être en mesure d'accompagner les plus précaires d'entre nous et de les organiser. Un trop grand nombre de travailleuses et travailleurs se sentent exclus des revendications syndicales, étant seul.es et victimes par exemple de ce qu'on appelle l'ubérisation.

33. Dès lors la réduction du temps de travail hebdomadaire à 32 heures sans diminution de salaire est une revendication fondamentale qui doit, elle aussi, être portée au quotidien et avec détermination par les syndicats, d'autant que, le temps de travail peut être réduit sans perte de salaire parce que les conditions de production le permettent aujourd'hui.

34. La lutte pour la réduction du temps de travail est une lutte pour la vie et pour la dignité. En ce sens, elle doit prendre en compte tous les paramètres. Annualisation, travail dominical, travail de nuit, pénibilité sont autant de batailles à mener couplées à la réduction de la durée de cotisation qui n'est rien d'autre que la réduction du temps de travail à l'échelle d'une vie.



35. La réduction du temps de travail à l'échelle d'une vie, c'est-à-dire la réduction de la durée de cotisation, doit être plus importante pour les travailleur.se.s soumis, pour l'intérêt général, aux travaux pénibles, au travail de nuit ou du dimanche qui ont des effets néfastes sur leur qualité de vie et sur leur santé. Cette réduction est aussi nécessaire pour permettre de sauvegarder la planète en redistribuant mieux le travail et les fruits produits par celui-ci à l'ensemble des travailleurs et des travailleuses.

L'emploi est au cœur des contradictions du système capitaliste

36. En système capitaliste, la force de travail est une marchandise. Le patronat exploite la force de travail des salarié.e.s et utilise l'emploi comme variable d'ajustement pour préserver ou aug-

menter le taux de profit. Malgré les déclarations tonitruantes et les multiples « plans de lutte » contre le chômage qui ne changent rien depuis des années, le plein emploi n'est pas l'objectif du patronat qui a besoin d'une « armée de réserve » pour exercer une pression à la baisse sur les salaires et précariser les travailleur.se.s. Ainsi, le chômage de masse est une construction capitaliste et non pas une fatalité.

37. Toujours à la recherche du meilleur taux de profit, le patronat a plusieurs tours dans son sac pour exploiter toujours plus les travailleur.se.s en augmentant leur charge de travail comme le démontre l'épuisement des personnels hospitaliers tant dans le public que dans le privé, en usant et abusant des heures supplémentaires qui, dans l'éducation nationale par exemple, représentent plusieurs centaines de milliers de postes, en augmentant la productivité par la technologie, en augmentant les cadences comme chez Toyota à Onnaing, en délocalisant dans les pays à bas coût de main d'œuvre, en imposant des accords de compétitivité qui allient baisse de salaire et augmentation du temps de travail, par l'ubérisation qui, en somme, n'est qu'une forme d'externalisation de l'emploi ou en faisant exploser le travail intérimaire, ... C'est dire que la France n'échappe pas à l'augmentation violente du taux d'exploitation des salariés qui se traduit par des salaires historiquement bas, un sous-effectif permanent et une précarisation accrue de l'emploi. Cette intensification de l'exploitation est particulièrement visible dans les secteurs des activités de service telles que : nettoyage (ainsi que l'a démontré la lutte des travailleuses de chez ONET à Valenciennes), sécurité privée, intérim et aide à la personne. Ainsi, voyons-nous ici ou là des syndicats signer des accords de performance qui allient augmentation du temps de travail et gel ou réduction des salaires.

Le plein emploi est un choix de société

38. Avec les 40 milliards du CICE, transformé en allègement pérenne de cotisations, les 100 milliards de la fraude fiscale et aux cotisations sociales, les 200 milliards d'aides et de subventions diverses aux entreprises (par exemple, en 2022, TOTAL a reçu, du Trésor public, un chèque de 124 milliards), les exonérations de cotisations sociales, les dividendes records (80 milliards en 2022) versés aux actionnaires, notre pays a tout à fait les moyens de créer les centaines de milliers de postes nécessaires aux services publics pour répondre aux besoins des populations. Lutter pour le plein emploi s'entend comme lutter pour l'emploi stable et choisi. Le statut ou le CDI à temps plein doivent être la norme. La lutte contre les formes de surexploitation que sont la précarité, le temps partiel subi, l'ubérisation et le

travail dissimulé, dont sont victimes en premier lieu les travailleurs sans-papier, qui ne cessent de se développer est donc un volet essentiel de la lutte pour l'emploi et les salaires en général.

39. La préservation et le développement de l'emploi bien rémunéré et stable, à temps plein (sauf choix contraire du travailleur) pour répondre aux besoins de la population ou le chômage pour garantir la préservation des taux de profit pour une minorité de privilégiés, grands patrons et actionnaires des multinationales du CAC 40 et d'ailleurs : c'est là que réside le choix.

Partie 3 : ... DANS UNE ECONOMIE FONDEE SUR LA REPONSE AUX BESOINS

Préserver et développer les services publics et leurs missions fondamentales

40. Les services publics sont des outils de répartition des richesses, d'accès aux droits pour toute la population ainsi qu'une garantie d'égalité territoriale à l'échelle nationale. Les services publics sont le patrimoine de ceux qui n'en n'ont pas.

41. Mais, sous l'impulsion de l'Union européenne, l'ensemble des attaques des différents gouvernements libéraux les a progressivement affaiblis : ouverture du capital, organisation calquée sur le secteur privé, remise en cause et réduction des fonctions économiques et sociales de l'état, affaiblissement du statut des fonctionnaires, fermetures de nombreux services publics de proximité. Aujourd'hui elles s'accroissent : CAP 2022, les lois Blanquer, Buzin, ESSOC, DUSSOPT, la loi pacte, la réforme des lycées, « Parcoursup », les fusions annoncées entre les métropoles et les conseils départementaux, la mise en place des Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT), la réforme de la formation professionnelle... Et ce catalogue n'est malheureusement pas exhaustif. Du coup, ils sont aujourd'hui durement touchés et n'ont plus la capacité de jouer leur rôle à la fois par la réduction massive du



nombre de fonctionnaires mais aussi par le dévoiement de leurs missions premières.

42. Ces réformes, loin de répondre aux besoins des populations, visent uniquement à adapter notre pays à la compétition économique au service du Capital en se pliant aux diktats européens de réduction des déficits qui, avec la confiscation de l'indépendance monétaire par l'euro et la banque centrale, empêche toute politique sociale nationale. En même temps, les gouvernements successifs ont déclenché une offensive idéologique contre les services publics et leurs agents visant à les opposer aux travailleur.se.s du secteur privé.

43. C'est cette division, qu'ensemble, nous devons combattre afin que nous, travailleur.se.s du public comme du privé ne soyons pas privés de tout.

Les agents des trois versants de la fonction publique sont la cible des politiques libérales de casse des gouvernements successifs. Avec les suppressions de postes, la baisse du pouvoir d'achat inhérent au gel continu de la valeur du point d'indice confronté à l'inflation galopante, la hausse de la CSG, l'instauration d'un jour de carence, etc., le gouvernement, dans la lignée de ses prédécesseurs, s'est attaqué de manière frontale au statut général des fonctionnaires et aux missions publiques afin d'offrir aux appétits du patronat tout ce qui peut s'avérer être une source de profit.

44. Néanmoins, malgré toutes ces attaques qui les ont considérablement affaiblis, la période de pandémie a démontré que si la France a pu malgré tout fonctionner ce fut en grande partie grâce aux services publics. Le courrier a été acheminé, l'électricité n'a pas été coupée, les ordures ont été collectées, les finances ont été perçues, les malades ont été pris en charge etc... Cela a été assuré par l'implication des agents sur les priorités et l'organisation du travail. Ils ont pris en mains leurs missions de service public démontrant par là même l'inutilité du management bureaucratique et improductif, soumis aux seules exigences comptables.

45. Les services publics entrent pour une large part dans la puissance économique de la France. Les administrations publiques ont ainsi participé à la création de richesses à hauteur de 20% du PIB et à 17% de l'investissement global.

46. Les services publics sont un investissement pour le pays.

47. Aussi, pour la CGT du Nord, leurs missions doivent être assurées par des agents fonctionnaires sous statut pour en garantir la neutralité et l'impartialité, lutter contre la corruption et le clientélisme et garantir aux usager.es l'égalité d'accès.

48. Pour la CGT du Nord, les services publics doivent être implantés au plus près de la population tant dans les zones rurales que dans les zones urbaines.

Les « maisons France service », qui, en réalité, n'offrent aucun service, doivent disparaître au profit de la réimplantation de véritables services publics accessibles à tous et garantissant leurs missions fondamentales et un accueil de qualité par des agents qualifiés.

Préserver notre système public de soins

49. Depuis plusieurs décennies, les politiques d'austérité, imposées par l'Union européenne et le patronat, affaiblissent notre système de santé fondé sur la solidarité. Le système français, issu du Conseil National de la Résistance, s'articule autour de la Sécurité sociale et des investissements de la nation pour répondre aux besoins excluant toute notion marchande. Notre système de santé public n'est pas soumis à la loi du profit.

50. La pandémie a mis en lumière l'échec des politiques libérales des gouvernements successifs.

Sa gestion catastrophique résulte de choix politiques dont l'objectif est la marchandisation de tout besoin humain afin de satisfaire les appétits et les intérêts des grands groupes de la santé privée, de l'industrie pharmaceutique, des assurances, des mutuelles et des fonds de pensions au détriment des personnels et de la population.

51. Comme tous les services publics, l'hôpital n'échappe pas à l'austérité budgétaire. Du coup, il ne dispose plus des moyens suffisants pour assurer pleinement ses missions.

52. A cette austérité s'ajoutent l'ensemble des lois qui, depuis 1995, consacrent le désengagement de l'Etat et le démantèlement de l'hôpital public.

Les conséquences en sont catastrophiques :

- Déserts médicaux
- Encombrement des urgences, où des patient.es meurent sur des brancards, suite à la fin de l'obligation des gardes par la médecine de ville
- Suppression de dizaines de milliers de lits (plus de 70 000) dont le manque cruel a été révélé par la crise du COVID 19
- Fermetures d'établissements de proximité (maternité par exemple) et de services (cardiologie, réanimation, urgences...)
- Sous-effectif criant aggravé par la suspension des personnels non-vaccinés
- Epuisement des personnels soumis à des horaires à rallonge et au manque de repos

53. Aucun établissement n'est épargné. Hôpital, EHPAD, centre de santé, psychiatrie, centres médico-sociaux... La seule réponse du ministre est... qu'il y a trop de services d'urgence en France.

Notre département s'étend sur 200km du Nord au Sud. Très fortement peuplé il combine zones ru-

rales et zones urbaines dominées par la Métropole européenne de Lille. Il convient donc de considérer l'accès aux soins de qualité sur l'ensemble du territoire en fonction de ces particularités.

54. C'est pourquoi, l'Union départementale des syndicats CGT du Nord refuse la centralisation outrancière sur la métropole Lilloise au détriment des populations rurales du Sud du département et de la Flandre

55. C'est pourquoi, elle refuse la fermeture de services de proximité d'urgences à l'image du Centre Hospitalier de Wattrelos où elle a su mobiliser le personnel, la population et les élu.es pour leur sauvegarde et à l'image des menaces qui pèsent sur les urgences de l'hôpital de Fourmies.

56. C'est pourquoi, elle refuse la politique criminelle de fermeture de services de cardiologie transférés sur le centre hospitalier universitaire de Lille, comme ceux de Béthune et de Lens qui touchent de plein fouet les habitant.es de la partie nord-ouest du département.

57. C'est pourquoi, elle refuse la réorganisation annoncée des maternités notamment dans le sud du département (Fourmies)

58. C'est pourquoi, elle refuse l'étranglement financier des établissements à l'image de la psychiatrie qui a subi sur l'ensemble du département la fermeture de lits sans augmentation des moyens pour les prises en soins ambulatoires et tout ceci malgré l'augmentation des besoins après COVID.

59. C'est pourquoi, elle refuse les fermetures des lits, des structures sociales, médico-sociales et sanitaires au profit de l'ambulatoire qui, source de danger pour les patients, reporte l'administration des soins et la surveillance des malades sur les familles ou des aidant.es libéraux ou salarié.es de groupes privés à but lucratif.

60. Jusqu'à présent, notre département avait plutôt bien résisté au développement de l'activité à but lucratif. Mais, en parallèle avec la politique de liquidation de l'hôpital public, le groupe RAMSEY s'est lancé, depuis 4 ans, dans une opération de rachat de la quasi-totalité des cliniques privées.

61. Dans un département où les données sanitaires et sociales sont plus qu'alarmantes, cette offensive du secteur privé, appuyée par la politique des gouvernements successifs, renseigne sur l'accroissement des difficultés financières qu'éprouveront plus encore les travailleur.se.s pour l'accès aux soins comme les charognards renseignent sur la présence de la mort.

62. La CGT est efficacement structurée sur le terri-

toire pour répondre à ces enjeux et mener le combat grâce à son Union Syndicale Départementale de la Santé et de l'Action Sociale (première de France avec près de 5000 syndiqué.es) et ses Unions locales, indéfectibles soutiens, conscientes que la réponse aux besoins de santé est un choix de société pour lequel la lutte ne saurait reposer que sur les seul.es soignant.es. Elle est l'affaire de tous afin que tout travailleur.se, quel que soit son lieu d'habitation, quels que soient ses revenus, ne puisse être privé de son bien le plus précieux

Pour tous les travailleurs et toutes les travailleuses avec ou sans emploi, avec ou sans papier, actifs ou retraités : un toit c'est un droit

63. Le logement représente, en moyenne, 30 % ou plus du budget des ménages.

Le logement, et plus particulièrement le logement social, est donc un enjeu majeur, pour les travailleur.se.s. C'est la raison pour laquelle, avec son association de consommateurs INDECOSA-CGT, elle participe aux élections des représentant.e.s des locataires chez les bailleurs sociaux afin d'obtenir des élu.e.s au service de la défense des locataires et porteurs des propositions de la CGT en matière de logement.



64. La mauvaise situation et la vétusté du parc de logements sociaux accentuent les difficultés de logement pour les travailleur.se.s.

65. Par son association de consommateurs INDECOSA, la CGT a dénoncé l'attaque contre l'aide personnalisée au logement (APL), lancée dès son arrivée au pouvoir par Macron et son gouvernement, le manque d'entretien des logements (comme le démontre, par exemple, les pannes d'ascenseur récurrentes et de longue durée), la remise en cause des réhabilitations, l'absence d'une politique volontariste de construction de logement à loyer modéré (HLM), la baisse drastique du budget du ministère de la cohésion sociale dont 82% est consacré au logement. L'UD CGT du Nord s'oppose à la loi Kasbanian et à son application réelle car elle

risque de précariser davantage les travailleurs et les travailleuses dans leur accès au logement.

66. Alors qu'avec la loi Elan, Macron fait les poches du logement social et des locataires, il a supprimé l'Impôt sur la fortune (ISF) et allégé la taxation des revenus mobiliers pour satisfaire la fraction la plus riche des propriétaires.

67. Comme pour la Santé ou l'Education, la lutte pour l'accès à un logement décent pour tous est l'affaire de tous. Elle est directement liée à la lutte pour l'augmentation des salaires, des pensions, des revenus de substitution et des minima sociaux. Pour l'Union départementale des syndicats CGT du Nord un toit c'est un droit. Elle revendique l'accès pour tous à un logement de qualité dont le coût ne dépasse pas 20% du budget des ménages charges comprises. L'Union départementale CGT du Nord soutient la construction de logements sociaux et s'insurge contre la situation dramatique quant à l'accès au logement, mettant en concurrence les étudiants et étudiantes avec les personnes les plus précaires.

Soustraire l'énergie du secteur concurrentiel pour répondre aux besoins sociaux et environnementaux.

68. La guerre OTAN/RUSSIE en Ukraine, les diverses sanctions qui l'accompagnent, le sabotage du gazoduc Northstream ont mis en lumière les pertes de capacité de production, accumulées ces dernières années et, du coup, de mesurer l'accentuation de notre degré de dépendance énergétique.

69. La spéculation des profiteur.se.s de guerre, dans le cadre du grand marché européen de l'énergie (que certains pays comme l'Espagne ont quitté) a fait la démonstration que la privatisation dans le cadre de la « concurrence libre et non faussée », loin de permettre une réponse efficace aux besoins, n'avait qu'un seul but : le profit.

70. Par les pénuries possibles, par les restrictions annoncées dans l'expression « sobriété énergétique » par les prix prohibitifs pratiqués par les acteurs privés comme ENGIE ou TOTAL, l'accès à l'énergie est remis en cause pour les travailleur.se.s, les artisans (la crise des boulangers, par exemple, le démontre), les PME et l'industrie en général.



71. Cela donne encore plus de pertinence aux projets portés par la CGT, issus de l'intelligence ouvrière, qui prennent en compte à la fois l'emploi et la réponse aux besoins sociaux en combinant l'ensemble avec les enjeux environnementaux.

72. Car, si la transition énergétique est nécessaire, elle ne peut se faire au détriment des travailleur.se.s et de la réponse aux besoins. C'est pourquoi production et distribution doivent sortir du marché concurrentiel. Pour planifier et coordonner une transition énergétique réussie et complète, c'est-à-dire pour tous, la nation doit reprendre entièrement le contrôle du secteur énergétique afin d'en garantir une production et une distribution à très faible coût pour les usagers.

73. Car de plus en plus de ménages (300 000) se trouvent en situation de précarité énergétique dans le Nord.

74. Pour la CGT du Nord, aucune famille ne doit être privée d'électricité, élément de première nécessité dans la vie quotidienne de la population.

75. Ce n'est pas dans le cadre du marché qui met les entreprises et les travailleur.se.s en concurrence entre eux (et la situation actuelle le démontre) que l'on peut apporter une réponse satisfaisante tant aux besoins de la population et de l'industrie qu'à la préservation de l'environnement.

76. L'énergie demeure une question cruciale, pour notre département, d'autant que les industries s'implantent là où elles trouvent sur place l'énergie nécessaire à leurs activités avec une sûreté et une qualité d'approvisionnement, sans micro coupures, indispensable aux entreprises à haute technologie.

77. Cela nécessite la renationalisation de tous les acteurs privatisés et leur fusion dans un grand pôle 100% public intégré (production et distribution).

Des transports publics bien organisés, accessibles et gratuits

78. Tous les modes de transport, voyageurs ou fret, souffrent des logiques financières dont le cœur est la mise en concurrence des entreprises et surtout des travailleur.se.s. Il n'y a pas de vision stratégique à moyen et long terme pour servir l'intérêt général.

79. Seule, la logique du dumping social dicte les choix au détriment de la réponse aux besoins, à tel point que, les transports sont actuellement au cœur de la stratégie capitaliste des échanges mondiaux, moteur du dumping social et des délocalisations...

80. A contrario, pour l'UD CGT du Nord, les transports doivent devenir des outils d'aménagement du territoire et rendre l'accessibilité des lieux de travail, de loisirs, de culture, de sport, en termes de sécurité, de prix et de qualité de service, comme

objectif prioritaire C'est pourquoi l'accessibilité doit être une exigence prioritaire dans le cadre de notre action revendicative. Trop de décisions politiques et de financements se limitent à des réponses « mobilité ». Ainsi la « loi d'orientation des mobilités » (vélos, trottinettes, co-voiturage...) finance-t-elle toutes les mobilités au détriment des transports collectifs et oriente vers une individualisation de la mobilité.

81. Qu'il soit urbain, périurbain, de relations entre villes du département et avec les régions voisines, quel que soit le mode utilisé ferroviaire ou routier, le transport public collectif est en mesure d'apporter des réponses aux besoins exprimés pour peu que la puissance publique y consacre la part de financement adaptée et lui voue une planification démocratique.

82. Aujourd'hui, la tendance est à la recherche de la maîtrise du coût de l'exploitation des réseaux, voire à sa diminution (comme à la MEL avec Ilevia, filiale de Keolis). A contrario l'UD CGT Nord revendique la gratuité des transports (bus, trains) par la prise en charge du coût à 100% par la collectivité et le patronat.

Produire en France...

83. La crise du COVID 19 a braqué les projecteurs sur les contradictions inhérentes au système capitaliste qu'elle a exacerbé et a démontré que l'industrie a été, en France, incapable de répondre aux besoins de la population. C'est pourquoi les luttes pour la sauvegarde, le renforcement et la création d'outils industriels, en relation avec le maintien et le développement des services publics, sont essentielles. L'aboutissement de ces luttes, dans notre département, exige une démarche syndicale collective partagée à l'échelle départementale, fédérale et confédérale.

84. L'industrie emploie 3,3 millions de personnes en France, soit 12,5 % de la population active occupée. Les zones d'emploi d'un grand quart nord-est de la France, qui étaient les plus industrielles, sont celles qui ont perdu le plus d'emplois industriels au cours des dernières décennies. À l'inverse, dans les régions de l'Ouest et du Sud, l'industrie a plutôt eu tendance à progresser.

85. Ce glissement géographique a participé à éloigner les territoires d'industrie français des espaces les plus moteurs de l'Union européenne. L'industrie demeure le premier moteur de l'activité économique européenne mais le « cœur industriel » de l'UE se situe désormais en Allemagne et dans les pays d'Europe centrale. La France, l'Italie, le Royaume-Uni, même s'ils continuent de peser fortement dans la production européenne, ont connu une très forte érosion et une fragilisation de leur

industrie.

86. Dans le Nord Pas de Calais, plus de 40 000 emplois industriels ont disparu du paysage économique depuis 10 ans. L'industrie ne représente plus que 18% de l'emploi privé de la région. Et nous avons toutes les raisons de craindre une poursuite de la destruction de l'emploi dans les aciéries et la construction ferroviaire qui, sans mobilisation, pourraient avoir un effet domino, aggravant encore plus la situation de notre industrie départementale, régionale et nationale. A titre d'exemple citons le Groupe ArcelorMittal, qui poursuit dans sa stratégie de réduction des capacités de production en France, pour une croissance externe ailleurs en Europe.

87. Pour l'Union départementale CGT du Nord il faut sortir de l'emprise Mittal sur la sidérurgie française et combattre le plan de l'Union européenne de spécialisation de la production qui vise à terme à localiser toute l'industrie lourde en Allemagne. Il faut exiger une véritable stratégie industrielle qui passe par l'étude d'une relance des capacités de production d'acier et par la construction d'aciéries électriques.

88. Il faut réindustrialiser la France et repenser l'organisation de la production qui, aujourd'hui, ne permet pas de répondre aux besoins de la population.

89. Dans une économie extrêmement vulnérable à l'interruption des échanges, comme l'a démontré la mise à l'arrêt des chaînes de production à l'usine Toyota d'Onnaing par manque de composants électroniques, il est crucial de relocaliser au maximum la production sur le sol national afin de garantir, notamment pour les productions stratégiques, notre souveraineté.

90. Pour la CGT du Nord, il n'est ni concevable ni viable pour notre pays, que sa population connaisse une pénurie de médicaments par exemple alors que nous avons les capacités de les produire sur place.

... en préservant l'environnement et le cadre de vie des travailleurs

91. Le capitalisme épuise non seulement l'Homme mais aussi la terre et la nature. Dès lors, pour la CGT la lutte pour la préservation de l'environnement, la lutte pour la qualité de vie, sont intrinsèquement liées à la lutte contre l'exploitation capitaliste, à la lutte de classe contre le patronat.

92. La recherche des meilleurs taux de profit et la financiarisation du capital poussent les multinationales à la délocalisation dans les pays réputés à bas coût de main d'œuvre en faisant exploser les transports et notamment le plus polluant d'entre

eux : le transport maritime. Le patronat, effrayé à l'idée que les travailleur.se.s puissent paralyser le pays par la grève, délaisse le transport ferroviaire très peu polluant au profit de la route ou de l'avion. Le « just in time » et la production à flux tendu (pas de stock) obligent des milliers de camions et de camionnettes à sillonner quotidiennement nos routes en tous sens.

93. L'anarchie de la production, la création de besoins fictifs par la publicité dévoreuse de papier, l'obsolescence programmée conduisent à une production de l'éphémère dévoreuse de ressources naturelles non renouvelables. La concurrence des impérialismes pour le nouveau partage du monde et le contrôle de ces mêmes ressources naturelles, des terres rares et des carburants fossiles génère des guerres qui mettent en péril les écosystèmes de nombreux pays.

94. Pour se dédouaner, le patronat culpabilise les travailleur.se.s en faisant la promotion d'une écologie punitive mais aussi génératrice de profit et diabolise toute écologie qui remet en cause ses profits.

95. Pour l'Union départementale CGT du Nord, la lutte pour contrer les effets sociaux et environnementaux catastrophiques de la recherche du profit maximum comporte quatre volets :

- Produire en France c'est-à-dire relocaliser la production au maximum sur le territoire
- Réorganiser la production en supprimant le flux tendu et en la combinant avec l'aménagement du territoire débarrassé de toute idée de concurrence entre territoires
- En finir avec l'anarchie de la production au profit d'une économie planifiée qui réponde aux besoins
- Pour cela, nationaliser les grands moyens de production et d'échange afin de redonner à la nation le contrôle de l'économie.

Défendre le service public culturel

Pour une politique de services publics des arts de l'audiovisuel et de la culture sur notre territoire au service de toutes et tous, l'Union départementale des syndicats CGT du Nord doit;

Poursuivre ses actions pour la défense de la liberté de création et de programmation

Défendre un service public pour toutes et tous ce qui suppose également de poursuivre nos actions contre les idées d'extrême droite

Défendre le principe des compétences partagées et revendiquer une clause de compétence obligatoire pour certains niveaux de collectivités territoriales

Soutenir les actions au service de la démocratisation culturelle ce qui suppose des moyens et la

construction d'un cadre adéquate permettant aux artistes de sortir de la précarité actuelle

Soutenir un service public assumant un rôle soutenu en matière de création et moteur de la diffusion des œuvres

Défendre l'importance du secteur culturel sur le territoire et donc l'importance des budgets culturels trop souvent attaqués, supprimés, restreints depuis les différentes « crises économiques » et « crises énergétiques » plongeant ainsi les travailleurs et les travailleuses de la culture dans une précarité croissante.

THEME 1 : VIVRE, TRAVAILLER ET VIEILLIR DIGNEMENT DANS LE DEPARTEMENT DU NORD

PARTIE 1 : De chacun selon ses moyens à chacun selon ses besoins

La CGT du Nord revendique :

- Une sécurité sociale intégrale financée à 100% par les cotisations, gérée à 100% par les représentants des salariés, couvrant 100% des aléas de la vie (santé, famille, retraite, chômage, logement) y compris la perte d'autonomie
- La fin du paritarisme et retour aux élections des administrateurs salariés par les travailleur.se.s
- La suppression des Agences Régionales de Santé (ARS)
- La suppression de toutes les exonérations de cotisations sociales
- Une offre de soins de proximité publique, fin des dépassements d'honoraires, un seul secteur conventionné et fin du paiement à l'acte
- Le maintien du système de retraite par répartition fondé sur la solidarité intergénérationnelle
- La retraite à 60 ans à taux plein (55 pour les métiers pénibles, en réintégrant les critères de pénibilité qui ont été supprimés et en en intégrant de nouveaux) ou après 37,5 années de cotisation (prenant en compte les années d'étude et d'apprentissage) selon ce qui est le plus favorable au travailleur.se avec 75% du salaire brut calculée sur la meilleure année dans le secteur privé et sur l'indice détenu les six derniers mois dans le secteur public
- La suppression du système de décote
- Aucune pension en-dessous du SMIC
- Le maintien des régimes spéciaux qui sont autant de conquies sociaux
- Suppression de la TVA sur les produits de première nécessité et de la CSG
- L'augmentation de la progressivité de l'impôt sur le revenu
- Le rétablissement d'un ISF plus ambitieux et plus progressif
- La réduction des niches fiscales
- Harmoniser la fiscalité entre les pays et éradiquer les paradis fiscaux
- Le renforcement, en leur redonnant les moyens humains et législatifs nécessaires, des douanes et des finances pour lutter contre la fraude fiscale

PARTIE 2 : Pour une vie digne

La CGT du Nord revendique :

- L'augmentation générale des salaires et leur indexation sur les prix
- Le dégel du point d'indice et son augmentation d'un minimum de 10% dans la fonction publique
- Le SMIC à 2000 euros brut
- Le rétablissement de l'échelle mobile des salaires (= répercussion automatique de l'augmentation du SMIC sur les salaires)
- L'augmentation générale des pensions et leur indexation sur les salaires
- Amélioration des conditions de travail des travailleuses et des travailleurs
- L'Egalité salariale entre les femmes et les hommes
- La promotion de s formations contre les stéréotypes, le sexisme et les violences avec des moyens dédiés tant dans l'entreprise et les services que dans l'organisation
- Lutter contre toutes les formes de violences sexistes et sexuelles sur les lieux de travail et hors travail ainsi que dans notre organisation

- Les militants et les militantes et en particulier les membres de la commission exécutive, témoins de faits de harcèlement et ou de violences sexuelles, s'obligent à mener toutes les actions possibles pour les faire cesser. Ils et elles peuvent notamment contacter la cellule de vielle confédérale et appliquer le cadre commun d'action validé par le CCN.
- Le renforcement, sur la base des valeurs CGT, du partenariat avec les associations féministes telles que Femmes solidaires ou Collectif 8 mars par exemple L'augmentation générale des pensions et leur indexation sur les salaires
- La commission exécutive proposera au prochain congrès un rapport de situation comparée permettant d'analyser les éventuelles inégalités entre femmes et hommes en s'appuyant sur les indicateurs proposés par le collectif femmes mixité confédéral.
- L'abrogation de la réforme de l'assurance chômage et la garantie d'un revenu de substitution pour tous les privé.es d'emploi.
- L'augmentation générale des minima sociaux et leur indexation sur le SMIC
- Le blocage des prix
- Des créations d'emplois statutaires dans la fonction publique et titularisation de tous les contractuel.les et précaires
- Un plan ambitieux en faveur des personnes en situation de handicap (à l'école, dans le monde du travail...)
- Un plan ambitieux pour l'avenir des jeunes incluant un service public d'éducation gratuit pour toutes et tous et un service public d'accompagnement à l'emploi des jeunes.
- La diminution du temps de travail à 32 hebdomadaires sans annualisation ni perte de salaire
- Lutter contre la précarisation de l'emploi en exigeant le CDI à temps plein comme norme de l'emploi dans le privé, le statut dans le public et la titularisation de l'ensemble des agents dans la fonction publique
- Tout en visant la fin du salariat dissimulé qu'est notamment l'ubérisation, défendre les travailleurs et les travailleuses dans leurs droits et lutter pour un véritable statut.
- Lutter contre le travail dissimulé, notamment par la régularisation des Sans-Papier et contre le travail sous payé (stages, service civique, alternance...)
- Lutter contre le SNU (Service National Universel)

PARTIE 3 : Dans une économie fondée sur la réponse aux besoins

La CGT du Nord revendique :

- La réappropriation des richesses créées par les travailleurs et la nationalisation du système bancaire pour favoriser l'investissement productif et la création d'emploi qualifiés
- La réimplantation à la hauteur des besoins de véritables services publics accessibles à tous sur l'ensemble du territoire et garantissant leurs missions fondamentales ainsi qu'un accueil de qualité par des agents qualifié.es et sans glissement de tâches.
- Embauche de fonctionnaires en nombre suffisant
- La disparition des maisons « France-Service »
- L'annulation des dernières réformes et des réformes en cours
- la mise en place de contrôle démocratiques pour les citoyen.nes
- suivi médical régulier et accession aux meilleurs soins issus des dernières techniques avec une prise en charge à 100% par la sécurité sociale
- Recherche publique indépendante du patronat, soustraite à la logique marchande

- Nationalisation de la production de médicaments sous contrôle des représentants des salariés à la sécurité sociale
- Un logement décent pour tous
- Des loyers encadrés à 20% du revenu toutes charges comprises. La CGT du Nord revendique la construction de logements sociaux et universitaires pour diminuer l'ensemble du coût des loyers. Elle propose la réquisition de l'ensemble des logements vides.
- Un pôle de l'énergie 100% public par la nationalisation des acteurs privés et la sortie du marché européen de l'énergie.
- Un grand service de transport ferroviaire (voyageurs et fret) 100% public, débarrassé de toute concurrence, en relation avec l'aménagement du territoire
- Transport en commun (bus train) gratuits pour les usagers
- Relocalisation de la production au maximum sur le territoire national en intégrant des critères écologiques aux conditions de production.
- Réorganisation de la production en supprimant le flux tendu et en la combinant avec l'aménagement du territoire débarrassé de toute idée de concurrence entre territoires
- Fin de l'anarchie de la production au profit d'une économie planifiée qui réponde aux besoins
- Collectivisation des grands moyens de production et d'échange, en assurant un véritable contrôle des travailleurs et des citoyens
- La CGT dénonce la loi de programmation militaire prévoyant 413 Mds (plus 40 % du budget actuel) au détriment des dotations des collectivités.

UNE STRATEGIE AU SERVICE DE NOTRE CLASSE

Partie 1 : LA RECHERCHE DE L'UNITÉ DES TRAVAILLEURS

« ...pour une société démocratique, libérée de l'exploitation capitaliste et des autres formes d'exploitation et de domination, contre les discriminations de toutes sortes, le racisme, la xénophobie et toutes les exclusions »

Extrait du préambule des statuts de la CGT

Créer le rapport de force

96. Créer le rapport de force c'est construire, à la base, dans les entreprises, les services et les administrations mais aussi dans les quartiers, l'unité des travailleur.se.s. Et cette unité indispensable ne va pas toujours de soi. Elle est bien souvent un combat.

97. L'unité la plus large des travailleur.se.s autour des revendications sur les lieux de travail est la condition première de la construction du rapport de force et du succès des luttes partielles, économiques, dans les entreprises, les services et les administrations. La convergence et l'unité des travailleur.se.s en activité avec les retraité.es, les privé.es d'emploi, les travailleur.se.s sans papier, les travailleur.se.s ubérisés, les étudiant.es, les lycéen.nes, les apprenti.es en est la continuité pour combattre les attaques globales des capitalistes contre nos conquêtes sociales et nos droits ou pour conquérir de nouveaux droits sociaux. Cela nécessite de construire l'unité des travailleur.se.s entre toutes les catégories sociales mais aussi dans toute leur diversité : origine, genre, religion, statut, etc.

98. C'est pourquoi le syndicalisme CGT ne doit pas être timide. Sa présence est légitime partout où les travailleurs revendiquent. C'est bien sur les lieux où naissent les revendications qu'il est amené, en priorité, à s'exprimer, à débattre, à aider, à organiser chaque fois qu'il le faut et à agir dans l'intérêt des travailleur.se.s.

99. L'unité nécessite des revendications claires, un but commun dans lequel les travailleur.se.s se reconnaissent, à partir des cahiers de revendications élaborés à partir des besoins réels et des aspirations exprimées par les salarié.es et prenant en compte chaque situation singulière induite par la disparité du salariat ainsi que celles qui les font converger et par l'appropriation des revendications de progrès et de transformation sociale que porte notre organisation.

100. Même si la convergence intersyndicale à tous les niveaux favorise la mobilisation des travailleurs et des travailleuses, aucune alliance ou intersyndicale de sommet ne peut conduire au succès sans

l'unité, à la base, des travailleur.se.s dans l'action. Notre démarche syndicale consiste, au quotidien, à agir pour créer les conditions de cette unité la plus large possible et à s'en donner les moyens. C'est en ce sens que nous sommes un syndicalisme de lutte, de classe et de masse.

101. Car nous n'avons d'intérêts que notre intérêt de classe. C'est ce qui doit nous guider dans notre pensée comme dans nos actes pour ne pas tomber dans le piège de la division en refusant toute concurrence entre travailleur.se.s qui ne peut que nous affaiblir en atomisant notre classe, en individualisant nos rapports sociaux pour briser notre arme la plus puissante qu'est la solidarité.

102. Créer le rapport de force à la base, c'est aussi prendre en compte que le capitalisme justifie et maintient les inégalités entre les êtres humains, qu'il considère naturelle et souhaitable, en les plaçant en concurrence les uns avec les autres et en les individualisant. L'organisation inégalitaire de la société capitaliste, impérialiste, raciste, et patriarcale a un impact direct sur le travail : discriminations à l'embauche, dans les salaires et les postes occupés.

103. La recherche de l'unité des travailleur.se.s à la base nécessite une lutte perpétuelle contre la xénophobie, le racisme, le sexisme, l'homophobie c'est-à-dire toutes les divisions que le capitalisme fascisant exacerbe quotidiennement. Cette lutte est une condition essentielle à l'unité de classe et à la construction du rapport de force.

Prolétaires de tous les pays : unissez-vous !

104. Si l'unité des travailleur.se.s pour une transformation révolutionnaire de la société se construit dans le cadre national, elle n'est pas pour autant nationale. Elle ne peut se faire en opposition ou dans l'ignorance des rapports de force dans les autres nations et globalement à l'échelle internationale.

105. Au contraire, tout ce qui concourt, dans tous les pays, au progrès social et à la libération de l'exploitation capitaliste nous conforte et nous aide dans notre propre pays. En ce sens nous sommes solidaires des grèves et des luttes en cours au Royaume Uni, chez les postiers allemands par exemple. Et c'est aussi en ce sens que nous sommes solidaires et nous défendons des pays qui ont opté pour une autre société, un autre mode de développement comme Cuba pour ne citer qu'un exemple.

106. Ainsi, la forme de syndicalisme que nous avons choisie, en adhérant à la CGT, ne peut être

guerres de toutes sortes fomentées, provoquées ou menées directement par les états impérialistes européens et américains, la dimension internationale et internationaliste du combat de classe ne saurait être, pour la CGT, un « supplément d'âme » à la dimension nationale et locale. Elle est au contraire une donnée fondamentale sans laquelle ni notre place dans le monde ni nos luttes ne peuvent être entièrement appréhendées.

108. Qu'il s'agisse de délocalisations orchestrées par les multinationales à la recherche d'une main d'œuvre toujours plus exploitable ou qu'il s'agisse de l'importation de travailleurs détachés des pays à « bas salaires », le capitalisme ignore les frontières de l'exploitation et organise ainsi la concurrence de tous contre tous dans le cadre d'une division internationale du travail pour obtenir le profit maximum. Le télétravail ou travail à distance se surajoute ainsi aux délocalisations comme armes de destruction massive des conquêtes sociales et démocratiques ici et une oppression accrue là-bas pour que les actionnaires engrangent le maximum de plus-value.



109. Le capitalisme mondialisé, c'est-à-dire l'impérialisme, génère des guerres de pillages comme en Syrie, en Irak, au Mali et aujourd'hui en Ukraine, pour s'accaparer les richesses naturelles de pays maintenus en dépendance et en assurer l'exploitation avec le soutien et très souvent l'aide militaire de nos gouvernements, aux frais des travailleurs qui paient les aventures guerrières et les livraisons d'armes par la destruction des services publics. Les complexes militaro-industriels impérialistes profitent de la crise systémique du capitalisme mondialisé pour lancer son cycle actuel de guerres en vue de la préservation de son hégémonie séculaire sur le monde.

110. Ce sont les mêmes multinationales qui exploitent les travailleurs d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique du Sud... et les travailleurs de France. Ce sont les mêmes qui délocalisent ici, provoquant chô-

mage et misère, pour aller exploiter là-bas, provoquant une paupérisation qui se généralise à l'échelle mondiale ici et là-bas. C'est pourquoi, chaque lutte qui éclate dans le monde est notre lutte car elle combat les mêmes exploiters et défend les mêmes intérêts de classe.

111. C'est pourquoi, l'Union départementale des syndicats CGT du Nord soutient et se fait l'écho auprès des travailleurs du Nord des luttes des travailleurs du monde et des peuples opprimés. Inversement, tout appui international à nos luttes est une aide et un réconfort qui remet à l'ordre du jour l'internationalisme comme moyen d'unité des travailleurs et des peuples au plan mondial.

112. Car Chaque lutte contre l'oppression nationale, chaque lutte contre l'oppression économique enfonce un coin dans le système capitaliste et renforce le combat et la solidarité de classe des travailleurs de tous les pays. Chaque lutte s'inscrit dans une dialectique, un aller-retour permanent, entre le local et le global, entre le national et l'international.

113. Pour autant, le syndicalisme international demeure encore trop souvent un regroupement, au sommet sans la base, de syndicats, de confédérations, de fédérations ou de syndicats nationaux. Il nous faut participer au développement d'initiatives et d'actions dans lesquelles les travailleurs se sentent concernés et mobilisés ensemble. Il nous faut décliner, du sommet à la base, en actes, notre solidarité et notre appartenance à une classe commune en lutte contre un même système.

114. La solidarité internationale peut s'exprimer par plusieurs et différentes formes. Les aides matérielles et soutiens politiques syndicaux sont une forme de solidarité de classe qui n'est pas à confondre avec l'aide purement humanitaire. Il s'agit de faire en sorte que les travailleurs aient les moyens matériels et syndicaux, voire survivent pour pouvoir lutter.

115. Dans notre département nous pouvons prendre des exemples concrets à travers la campagne de solidarité avec Cuba socialiste qui subit le blocus US depuis plus de 60 ans, la solidarité avec le peuple palestinien, la campagne pour la libération de George Ibrahim Abdallah le plus ancien prisonnier politique, libérable depuis 1999, mais détenue en France à la prison de Lannemezan sur ordre des Etats-Unis et de l'entité sioniste israélienne.

116. Au-delà de la solidarité matérielle concrète, les rencontres, les échanges, le relais des luttes, la connaissance et la diffusion des revendications sont aussi des nécessités de la solidarité internationale de classe. Cela permet de démontrer que nous ne sommes pas seuls, que d'autres travailleurs résistent, luttent dans d'autres pays et, ainsi, de donner confiance aux travailleurs de notre pays.

Droits démocratiques et libertés individuelles et collectives

118. Exercer la solidarité internationale c'est aussi manifester devant les lieux de représentations nationales comme les consulats, par exemple, comme nous l'avons fait, en son temps, devant le consulat d'Algérie pour protester contre l'arrestation de Louisa Hanoune. Mais c'est aussi interpeller le gouvernement par courrier, pétition, etc. ou en manifestant devant les lieux de pouvoir en France pour le



placer face à ses responsabilités, comme pour le franco-palestinien Salah Hamouri, victime avec beaucoup d'autres de la répression coloniale d'Israël.

119. Les travailleur.se.s, où qu'ils soient, d'où qu'ils-elles viennent ont des intérêts communs. Tous les travailleur.se.s Français.e ou étranger.es, peuvent trouver leur place à la CGT, avec ou sans papier. Ils ne sont responsables ni de leur mise en concurrence ni du dumping social favorisé par l'Union européenne. Ils ne sont pas responsables de devoir quitter un pays en guerre soumis à des dictatures, des destructions de leur environnement naturel par les multinationales ou en crise aiguë contre leur gré.

120. C'est pourquoi, consciente de la dimension internationale de la lutte des travailleur.se.s contre le capital, l'Union départementale des syndicats CGT du Nord a noué et continuera de nouer des contacts avec les syndicats de travailleur.se.s qui partagent nos conceptions de lutte de classe, nos valeurs démocratiques et qui nous soutiennent, sans exclusive quelle que soit leur affiliation.

121. C'est en ce sens, par exemple, que nous développons, depuis février 2023, nos contacts avec l'INCA-FRANCE, émanation de la CGIL pour syndiquer les travailleur.se.s, actif.ve.s ou retraité.es de nationalité italienne à la CGT dont un nombre im-

portant est arrivé en France, notamment dans notre département, ces dix dernières années.

Partie 2 : SOUFFLER SUR CHAQUE BRAISE

Le rapport de force voie unique...

122. Le mouvement populaire vient de réhabiliter le rapport de forces comme unique voie de transformation social et dans la révolte sociale qui s'exprime de plus en plus fortement, nous avons notre propre rôle de syndicat révolutionnaire à jouer.

123. La période que nous traversons est marquée par une aggravation de la crise structurelle que traverse le capitalisme. Cette crise révèle aussi ce que le patronat et le gouvernement veulent faire du syndicalisme. D'abord un syndicalisme assigné à résidence professionnelle, c'est-à-dire confiné aux quatre murs de l'entreprise, du service. Un syndicalisme, ensuite, qui se cantonne à la négociation dont le cadre est défini unilatéralement par l'employeur, quel qu'il soit, un syndicalisme d'accompagnement des ravages sociaux dévastateurs. Enfin, un syndicalisme qui ne s'occupe pas des questions sociales, qui ne fait pas de « politique » ou plutôt dont la « politique » consiste à assurer l'après-vente pour donner l'illusion d'un capitalisme aménageable. Bref, les capitalistes veulent un syndicalisme neutre, inoffensif, dévitalisé.



124. C'est tout le contraire du syndicalisme CGT dont le préambule de 1936 intégré aux statuts confédéraux précise : « *Il (le mouvement syndical) se réserve le droit de répondre favorablement ou négativement aux appels qui lui seraient adressés par d'autres groupements en vue d'une action déterminée. Il se réserve également le droit de prendre l'initiative de ces collaborations momentanées, estimant que sa neutralité à l'égard des partis politiques ne saurait impliquer son indifférence à l'égard des dangers qui menaceraient les libertés publiques comme les réformes en vigueur ou à conquérir* » Nous devons sortir de ce piège et imposer notre propre agenda. Un agenda indépendant du tempo patronal et gouvernemental. Un agenda répondant à cet axiome : la meilleure défense c'est résister pour préparer l'attaque.

...d'émancipation des travailleur.se.s

125. Face au capitalisme débridé, face à l'impérialisme qui nous mène à grande vitesse vers la guerre, loin d'être une utopie, la perspective de l'expropriation des capitalistes est un objectif qui doit être affirmé par les militant.es de la CGT du Nord en expliquant aux travailleur.se.s que chaque conquise sociale demeure fragile tant que le pouvoir reste entre les mains de la bourgeoisie « *qui ne désarme jamais* » disait Ambroise Croizat, fondateur de la Sécurité sociale en 1945.

126. Les intérêts des travailleur.se.s sont inconciliables et irréconciliables avec ceux du patronat.

127. Le but que nous poursuivons, au travers de la double besogne, nécessite l'élévation de la conscience politique tant des adhérents, de nous-mêmes, militants, de nous-mêmes, que des travailleurs. La formation syndicale en est le moteur essentiel dont la lutte décuple la puissance comme le démontre le mouvement contre la contre-réforme des retraites.

128. Dans cette optique, l'Union départementale des syndicats CGT du Nord se prononce donc pour défendre et attaquer. C'est-à-dire ne rien lâcher et tout reprendre. Et au-delà. En soufflant sur chaque braise pour allumer un grand feu en développant un front de lutte avec toutes les forces de progrès.

Partie 3 : LE FRONT DE LUTTE DE TOUTES LES FORCES DE PROGRES

129. Au-delà des lieux de travail, la recherche de l'unité des travailleurs ne peut se concrétiser que dans des fronts de lutte capable d'unir tous les travailleurs, actifs ou retraités, jeunes ou vieux, avec ou sans emploi, avec ou sans papier, Français ou immigrés. Car face à l'agression libérale et « eurocratique » globale, nous devons construire une réponse globale de toutes les forces de progrès antilibérales, antiracistes, antifascistes, anti-guerres et

anti-diktats de l'Union Européenne pour gagner autour d'un bloc revendicatif commun.

Droits démocratiques et libertés individuelles et collectives

130. Le patronat n'a jamais renoncé à reprendre tout ce que le mouvement ouvrier lui a imposé. La ligne est tracée et l'offensive est en cours depuis longtemps et s'accélère ces derniers temps. Lois et décrets répressifs contre les travailleurs s'enchaînent tandis que l'autoritarisme répressif gouvernemental fait le lit du fascisme.



131. L'état d'urgence proclamé le 8 novembre 2005 a marqué le départ de deux décennies d'attaques contre les libertés collectives et individuelles, de renforcement du pouvoir coercitif et répressif de l'état

132. Dans la suite de 2005, Sarkozy a fait voter la loi anti-terroriste, a ouvert la voie à un développement sans précédent de la vidéosurveillance du flichage généralisé, de la censure, des dissolutions arbitraires d'associations. Le prolongement, en 2015, sous le gouvernement Hollande, a conduit, en 2021, aux lois réactionnaires « sécurité globale » et « relative à la prévention d'actes de terrorisme et au renseignement » plus communément appelée loi « sur le séparatisme » Cet arsenal répressif contient, outre l'assignation à résidence et le fichage politique, la remise en cause du droit de manifester qui, pour une part a, durant deux années, interdit aux travailleurs d'exprimer leurs revendications dans le centre de Lille.

133. La loi relative à la gestion de la crise sanitaire de 2021, passant outre le code du travail, avait ba-

nalisé les mesures prises durant l'état d'urgence sanitaire, comme la suspension du salaire dont les soignants, réintégrés tardivement, ont été les premières victimes dans le cadre d'un vaste plan non avoué de licenciements dans l'hôpital public. L'UD CGT 59 revendique le versement des salaires non perçus et la prise en compte dans l'ancienneté de la durée de la suspension.



134. Aujourd'hui, la loi sur l'immigration choisie, promet d'établir un véritable marché de travailleur.se.s précaires importé.es comme il existait jusqu'au 19^{ème} siècle un marché aux esclaves.

135. Dans le même temps, l'état accentue la répression contre les travailleur.se.s. En octobre 2022, le régime macroniste a réquisitionné les raffineurs sans nécessité absolue, niant par-là même le droit de grève pourtant inscrit dans la constitution.

136. En octobre 2022 encore, 4 agents RTE de Valenciennes ont été arrêté et placés en garde à vue par la DGSi, accusés de cyberattaque sur le réseau électrique. Le régime macroniste considère l'action syndicale légitime comme du terrorisme. Cela démontre que cette loi « relative à la prévention d'actes de terrorisme » fait partie de l'arsenal répressif du régime macroniste dirigé contre les travailleurs. L'utilisation des services anti-terroristes pour des faits de grève sans conséquence entérine l'exercice d'une répression syndicale et sociale opérée directement par le régime macroniste main dans la main avec le patronat.

137. Ces deux exemples démontrent que la criminalisation du droit de grève devient institutionnelle.

138. Pour la CGT du Nord, dans le contexte capitaliste de guerre au salaire, de dumping social et de casse de l'emploi et des services publics, face au patronat, toute action revendicative est légitime. Ce principe doit nous guider dans notre réponse à la répression quelle qu'elle soit. Dans la lutte pour la préservation des droits et de la liberté syndicale, notre unité est notre force et notre solidarité notre arme. Chaque attaque contre l'un des nôtres est l'affaire de tous.

139. Lorsqu'un.e syndicaliste est inquiété.e par la justice, la police ou le patronat ce n'est pas que l'affaire des syndicalistes. Mais lorsqu'un.e militant.e associatif par exemple ou un soutien des réfugié.es subit le même sort c'est aussi l'affaire des syndicalistes. La défense de la liberté n'est pas une question d'appartenance ou de non appartenance. C'est une question qui regarde l'ensemble du mouvement social

140. C'est pourquoi, syndiqué.es, non syndiqué.es, militant.es associatifs, militant.es politiques citoyen.ne.s nous devons faire front pour défendre nos libertés et nos droits démocratiques et faire reculer ce gouvernement aux méthodes musclées et à l'autoritarisme débridé confinant de plus en plus au fascisme.

Faire front contre le fascisme

La définition du fascisme historiquement actée par le mouvement ouvrier de lutte de classe est : « la dictature terroriste ouverte des éléments les plus réactionnaires, les plus chauvins du capital financier ».

141. Si tout raciste n'est pas obligatoirement fasciste, tout fasciste est nécessairement raciste. Mais le fascisme ne se réduit pas au seul racisme, lequel n'est qu'un des stratagèmes pour diviser les travailleurs, dévoyer leur opposition de classe au CAC40, au MEDEF vers la concurrence, voire l'inimitié et la haine entre travailleur.se.s afin de fournir aux partis fascistes la base de masse dont ils ont besoin pour servir, une fois parvenus au pouvoir les intérêts du Capital.

142 Le fascisme sert à diviser le monde du travail sur des bases raciales, ethniques, sexuelles, religieuses, culturelles, individualistes, etc. C'est le cancer qui peut tuer l'indispensable unité de classe des travailleur.se.s contre le couple patronat/gouvernement.



143. Voilà pourquoi pour lutter efficacement contre le fascisme, le mouvement syndical doit absolument, dans toute son action, dans toutes ses dimensions, dénoncer clairement et ouvertement la classe des capitalistes responsable des souffrances que subit le monde du travail. Dénoncer le patronat et ses stratagèmes, et réaliser l'unité des travailleur.se.s sur des revendications communes.

144. Le RN affiche une image de « parti des travailleur.se.s » Français. Comme le faisait le Rassemblement national populaire de Marcel Déat qui soutenait Pétain et la collaboration avec les Nazis. C'est

là que réside la tromperie. Et c'est cette tromperie qu'il convient de révéler aux yeux des travailleurs.se.s.

145. C'est pourquoi il nous faut combattre par une pédagogie offensive la duperie monumentale de classe que le fascisme RN tente d'opérer et en convaincre la masse des prolétaires désorientés en confrontant le discours du Rassemblement National à ses actes et ses prises de position à l'Assemblée Nationale par exemple où dorénavant il dispose de 89 députés et de certaines fonctions stratégiques.

146. Pour la CGT du Nord, lutter contre le fascisme qui, sous toutes ses formes et appellations (RN, Reconquête, identitaires...), cherche à diviser et à tromper la classe ouvrière en remplaçant la lutte des classes par la lutte des « races » est une urgence. C'est pourquoi le congrès donne mandat à la CE de prendre contact avec VISA (Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes) et de voir dans un premier temps à faire une action commune.



Faire front contre la guerre

147. Du Yémen au Mali, au Burkina Faso, au Congo RDC, de l'Éthiopie à la Palestine et à l'Ukraine aujourd'hui, les guerres, expressions ultimes des rapports de domination, se généralisent et s'intensifient apportant aux populations leur lot de souffrance et de désolation. Les infrastructures essentielles pour la vie quotidienne, tels les hôpitaux, les écoles, les maisons d'habitation, sont détruites notamment en Éthiopie, en Syrie, en Palestine, au Yémen où les bombardements de l'Arabie Saoudite frappent sans distinction les bâtiments d'habitation, l'approvisionnement en eau, les centrales électriques, les hôpitaux... 88% des personnes tuées dans les guerres sont des civils dont un nombre croissant est confronté à l'insécurité alimentaire et à la famine.

148. En Europe, elle-aussi théâtre de guerre, l'insécurité et la précarité alimentaire et énergétique touche également un nombre croissant de travailleurs. Dopés par la spéculation des profiteurs de guerre, les prix des produits de première nécessité et de l'énergie connaissent une inflation à deux chiffres tandis que les salaires stagnent alors que

profits et dividendes s'envolent.

149. Dans les pays impérialistes, la guerre à l'extérieur se conjugue avec la répression des travailleurs.se.s à l'intérieur.

150. Dans de nombreux pays, les gouvernements font montre d'un autoritarisme exacerbé confinant au fascisme afin d'empêcher les travailleurs d'exprimer leurs revendications économiques et leurs inquiétudes relatives à la situation internationale. En Ukraine, par exemple, théâtre d'opérations de la guerre OTAN/RUSSIE le gouvernement a supprimé le code du travail.

151. La France ne fait pas exception. La propagande de guerre a envahi tous les médias tandis que les libertés et les droits démocratiques sont attaqués voire bafoués. C'est ainsi qu'il faut comprendre Emmanuel Macron lorsqu'il déclare que « *la France et l'Union européenne sont entrées dans une économie de guerre dans laquelle (...) nous allons durablement devoir nous organiser* ». Les gouvernements en place veulent faire payer aux travailleurs une troisième guerre mondiale pour préserver un système économique fondé sur la paupérisation du plus grand nombre et l'enrichissement éhontée d'une minorité toujours plus avide et qui, pour reprendre les mots de Jaurès, « *porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage* ».

152. Dans sa course effrénée au profit maximum et à la domination impérialiste, le capitalisme mortifère n'a plus rien à offrir aux peuples que la guerre afin de trouver de nouveaux marchés pour écouler ses produits sans se soucier des conséquences terribles pour l'Humanité qui serait exterminée en cas de guerre nucléaire.

153. Pour la CGT du Nord, les forces armées de notre pays ne doivent pas, sous quelque bannière ou prétexte que ce soit, participer à une quelconque opération militaire extraterritoriale et doivent être strictement cantonnées à l'intérieur de nos frontières et vouées à la seule défense de notre territoire national. Pour respecter ce principe, la France doit sortir de l'OTAN.



RESOLUTIONS

THEME 2 : UNE STRATEGIE AU SERVICE DE NOTRE CLASSE

PARTIE 1 : La recherche de l'unité des travailleurs

- Œuvrer à l'unité des travailleur.se.s la plus large à la base tant sur les lieux de travail que dans les quartiers et les territoires
- Lutter contre toutes les divisions des travailleur.se.s que le capitalisme et sa forme ultime le fascisme exacerbent
- Promouvoir des actions de solidarité en directions des travailleur.se.s et des peuples victimes de l'impérialisme (Cuba, Palestine...)

PARTIE 2 : Souffler sur chaque braise

- Construire avec les travailleurs et les travailleuses le rapport de force par les luttes et la grève unies de la base au sommet comme principale voie de transformation sociale

PARTIE 3 : Le front de lutte de toutes les forces de progrès

- Soutenir tout travailleur.se, syndiqué.e ou pas, tout militant.e sur la base des valeurs CGT, en butte à la répression patronale ou gouvernementale en exerçant notre solidarité de classe
- Faire reconnaître la légitimité de l'action revendicative des travailleurs et des travailleuses par le soutien sur le département du projet de loi d'amnistie syndicale porté par la CGT
- Lutter dans l'unité la plus large pour la sauvegarde de nos libertés
- Revendiquer l'abrogation des lois de 2021 à savoir : La loi sécurité globale, la loi relative à la prévention d'actes de terrorisme et aux renseignements (séparatisme)
- Lutter contre le nouveau projet de loi raciste et diviseur dit « Asile et Immigration »
- À construire une réponse globale de toutes les forces de progrès antilibérales, antiracistes, antifascistes, anti-guerres et anti-diktats de l'Union Européenne, écologiques et féministes pour gagner autour d'un bloc revendicatif commun
- Promouvoir la défense des enjeux environnementaux
- Revendiquer la sortie de la France de l'OTAN

UNE ORGANISATION A LA HAUTEUR DES ENJEUX

Soumise à la logique du profit, la société actuelle est traversée par la lutte des classes et par de multiples contradictions dont les conséquences conduisent à des inégalités et exclusions majeures, des affrontements d'intérêts, des tensions internationales, des menaces de guerre et des conflits armés. Les salarié.e.s ont besoin de se rassembler comme tel.les pour se défendre, conquérir leur émancipation individuelle et collective et participer à la transformation de la société et du monde

Extrait des statuts confédéraux

PARTIE 1 L'UNION LOCALE CGT : LA MAISON DU PEUPLE

155. Les Unions locales sont les socles, les structures territoriales de base de notre CGT, au plus près des travailleur.se.s.

156. De ce fait, et par leurs liens privilégiés avec les syndicats, les sections et les syndiqué.es, elles jouent un rôle prépondérant dans l'organisation de la lutte dans les entreprises (en soutien au syndicat lorsqu'il existe), et dans la défense individuelle des salarié.es, actif.ve.s ou retraité.es, avec ou sans emploi, avec ou sans papier... bien souvent porte d'entrée de la syndicalisation.

157. Par leur implantation sur un territoire, elles permettent de faire exister la CGT dans la ville, le quartier, et contribuent grandement à la visibilité de nos revendications et à l'expression, au plus près, du rapport de force – de la lutte des classes. En cela, les Unions Locales, malgré le peu de moyens dont elles disposent aujourd'hui, sont les plus aptes à faire reculer toute forme de bureaucratie dans nos structures.

158. Cette question des moyens est déterminante pour faire vivre notre CGT. Notre Union Départementale refuse toute forme de marginalisation, de diminution du rôle des UL, par une forme d'aspiration vers le haut des moyens, qui favoriserait le bureaucratisme et l'institutionnalisation de notre organisation au détriment de la construction du rapport de force comme unique voie de satisfaction des revendications immédiates des travailleur.se.s et de transformation de la société.

159. Il n'est pas question de devoir fermer ou de perdre une seule Union locale dans notre département. Au contraire l'Union départementale des syndicats CGT du Nord continuera de tout faire pour leur permettre d'exister et de se développer par le fond de développement, par la recherche de cadres et de militant.es investis et disposant de

temps car cela passe par davantage de moyens.

160. Davantage de moyens pour les Unions locales relève de choix politiques internes à notre organisation. L'union départementale des syndicats CGT du Nord pèsera sur les autres structures de la CGT pour faire avancer le choix politique permettant de donner des moyens aux Unions locales, pour faire vivre la CGT au plus près des travailleur.se.s plutôt qu'au plus près des sommets où se noue le « dialogue social »

161. Les Unions locales sont un maillon essentiel dans la construction du rapport de force. C'est ce qu'on bien compris nos ennemi.es de classe ou leurs représentant.es qui visent, dans nombre de villes, à empêcher les travailleur.ses de se réunir, de débattre et de s'organiser pour la lutte, comme, dans notre département, à Seclin et à Valenciennes.



162. Les Unions Locales doivent tendre à redevenir des « Maisons du Peuple », vivantes et pesant sur la vie locale afin de faire vivre les revendications des travailleur.se.s, syndiqué.es ou non, en étant aussi des lieux d'éducation et de culture populaire et, par excellence, des lieux où s'exerce la solidarité de classe.

163. C'est en ce sens que notre association INDECOSA-CGT a toute sa place dans les Unions Locales.

Dans les maisons du peuple : INDECOSA au cœur de la liaison lieux de travail/lieux de vie

164. Chaque jour, dans nos Unions Locales, nos camarades reçoivent des salarié.es brisé.es par le travail.

165. Ils sont en délicatesse avec leur patron, accidentés du travail ou de la vie, en sursis de licenciement, ou déjà virés sans ménagement.

166. Ils viennent chercher, auprès des camarades des syndicats ou de l'association INDECOSA-CGT écoute, conseils et aide en vue de trouver une solution à leur problème de travailleur, de privé d'emploi. Des gens ordinaires qui, comme plus de 14 millions d'entre nous en France, ne parviennent plus à joindre les deux bouts, même en travaillant.

167. Une fois franchie la porte de l'Union locale, ils savent qu'ils trouveront l'écoute attentive et bienveillante qu'ils attendent et une fraternité rassurante qui souvent les pousseront à aborder leurs problèmes de vie quotidienne, au-delà de ce qu'ils subissent sur les lieux de travail. Loyer qu'on a de plus en plus de mal à payer, l'insalubrité d'un logement, le manque d'entretien d'un immeuble, un ascenseur constamment en panne, le surendettement, bref : tout ce qui fait la vie des travailleurs dont le salaire est trop faible et qui face à la hausse des prix, aujourd'hui plus encore qu'hier, ne peuvent plus faire face, jusqu'à se résoudre à faire appel à l'aide alimentaire.



168. Tout est lié. Les problèmes rencontrés au travail et les problèmes de la vie quotidienne.

169. INDECOSA fait partie de la CGT. Elle ne propose pas, comme d'autres, de conseils standardisés, de solutions toutes faites livrées clés en mains mais souvent sans mode d'emploi.

170. Comme les conseillers du salariés ou les défenseurs syndicaux qui reçoivent des salariés le plus souvent en lutte avec leur direction, INDECOSA ne se contente pas de conseils ou d'actions purement juridiques, mais comme pour les conflits du travail, l'association cherche, chaque fois que c'est possible, à replacer la revendication individuelle dans une approche collective. C'est par exemple une protestation contre l'expulsion d'une famille

étrangère qui se transforme en une lutte politique globale de l'Union locale, au-delà D'INDECOSA

171. Car au-delà du conseil, de l'accompagnement, de la constitution de dossier de défense par exemple, c'est aussi faire connaître et promouvoir les revendications de la CGT sur tous les aspects de la vie quotidienne des travailleur.se.s : logement, loisir, culture, cadre de vie, etc.

172. Être une association CGT, avec une démarche CGT, s'appuyant sur un collectif CGT c'est ce qui fait la force d'INDECOSA comme le démontrent, par exemple, les progrès enregistrés en décembre 2022 aux élections chez les bailleurs sociaux.

173. En ce sens, installée dans chaque Union locale, au plus près des travailleur.se.s, ancrées dans le territoire, l'antenne INDECOSA est le versant « vie quotidienne des travailleur.se.s » de la CGT.

174. Les déploiements réguliers font qu'INDECOSA est connue et reconnue comme étant la CGT, tant et si bien que, conséquence de la casse des services publics, dans nombre de nos territoires, les habitant.es viennent dans les Unions Locales dès qu'ils rencontrent un problème, et souvent, malheureusement, parce qu'ils n'ont pas trouvé d'interlocuteurs, aux impôts, à la CAF à la CARSAT, la CPAM et encore moins dans une maison « France -Services ».

175. En plaçant la défense individuelle au centre d'un rapport de force collectivement construit, INDECOSA CGT a sa place dans toutes les Unions locales et dans toutes les luttes.

175 bis Il est primordial que les syndicats fassent connaître notre outil INDECOSA auprès des travailleuses et des travailleurs précaires, privé.es d'emploi, syndiqué.e-s, retraité.e-s, sans-papiers.

Organiser la solidarité de classe : la caisse de grève

176. Face aux attaques répétées des gouvernements et du patronat, déterminés à briser la résistance des travailleurs.euse.s, des journées de grève nationale ponctuelles sans lendemain ne peuvent constituer une riposte à la hauteur des enjeux.

177. Les grèves d'avertissement d'une journée, si elles sont utiles pour mesurer un rapport de force en construction, doivent inmanquablement être suivies, tôt ou tard mais au moment opportun, du déclenchement de la véritable grève, nécessairement ancrée dans la durée. Ce qui nécessite une organisation en amont, dont l'un des aspects essentiels est la mise en place d'une caisse de lutte et de solidarité permettant aux travailleurs.euse.s

de tenir jusqu'à satisfaction ou, au minimum, un compromis de fin de conflit acceptable.

178. Ces caisses de grève et de solidarité ne sauraient reposer principalement sur un prélèvement sur les cotisations syndicales et donc les finances du syndicat, même si le syndicat a toute légitimité à aider financièrement de telles caisses, surtout au démarrage ; leur création doit être impulsée, en priorité, par les Unions locales et reposer d'abord sur la contribution des salarié.e.s, syndiqué.e.s ou non.

179. Ces caisses de grève et de solidarité doivent aussi être actives et activées lorsque des camarades sont attaqué.e.s sur le plan juridique par le patronat ou le gouvernement dans le cadre d'un conflit avec l'employeur ou d'une manifestation par exemple.

180. La caisse de lutte et de solidarité est notre traduction de la solidarité de classe de la CGT, très fortement ancrée dans la démarche de l'Union départementale des syndicats CGT du Nord : « Quand on touche à un camarade de la CGT, on touche à toute la CGT. »

181. Organiser la caisse de grève et la solidarité de classe pour protéger les camarades et leur assurer, en période de grève, un soutien financier, qui ne peut représenter bien sûr la totalité du salaire, est aussi l'une des tâches essentielles des maisons du Peuple que sont les Unions locales.

PARTIE 2 L'UNION DEPARTEMENTALE CGT DU NORD : RESOLUMENT ANCRÉE DANS LE FÉDÉRALISME

182. La démocratie syndicale, dans la CGT, n'est pas qu'une question éthique, qu'une question de principe. La démocratie est la condition nécessaire pour que notre organisation toute entière, syndicats et structures, soit l'expression directe et réelle de notre classe qu'elle organise pour la lutte dans l'objectif de la double besogne : défendre les intérêts immédiats des travailleurs et participer à la transformation de la société en une société libérée de l'exploitation capitaliste.

183. C'est en fonction de ce double objectif que la CGT a forgé son mode d'organisation démocratique : le fédéralisme.

184. Ce mode d'organisation répond à la stratégie et aux objectifs d'une organisation de masse au service des intérêts de notre classe pour répondre à nos aspirations, exprimer nos revendications et œuvrer à la construction d'une société libérée de l'exploitation capitaliste. Il est un outil de coordination et de solidarité autour des revendications professionnelles et interprofessionnelles.

185. Modifier ou changer ce type d'organisation reviendrait à modifier ou changer notre stratégie syndicale, à changer d'objectif.

186. En ce sens, les organisations de la CGT n'ont jamais eu vocation à se calquer sur l'organisation territoriale imposée par les gouvernements et l'Union européenne, ni sur les institutions patronales ou politiques. L'objectif premier est la revendication, les besoins exprimés par les travailleurs.euses, qui, dans le syndicat, structurent, en lien avec l'Union locale, l'Union départementale et la Fédération, la cohérence et la coordination de l'activité. Dans cette optique, l'Union départementale est l'échelon adéquat pour coordonner et impulser les luttes ainsi que l'expriment les statuts



confédéraux : « L'Union départementale impulse et coordonne l'activité syndicale et revendicative et le développement de la CGT, tant sur les questions générales que sur celles propres au département. Elle prend, en fonction des situations, toutes les initiatives d'action au niveau de son département. »

187. Ainsi, l'activité que l'Union départementale des syndicats CGT du Nord s'efforce de déployer comme, par exemple, la marche pour « les papiers, l'emploi et la dignité pour tous », avec les Sans-Papiers ou la caravane de l'emploi – des deux côtés du guichet- avec les privé.e.s d'emploi, les syndicats de l'AFPA et de Pôle emploi ou bien encore la construction d'un front anti-guerre... correspond à cette définition. L'union départementale mène ces activités avec celles et ceux qui le décident et qui se mettent en mouvement pour mettre en œuvre les décisions de la Commission exécutive. Toutes et tous ne s'y engagent pas et cela pèse de manière négative sur toute une série d'enjeux de premier plan pour l'intérêt des travailleur.se.s, pour l'intérêt de notre classe.

188. C'est pourquoi, l'Union départementale des syndicats CGT du Nord réaffirme que son activité doit être un point d'appui pour la mise en mouvement des travailleur.se.s dans et hors de l'entreprise pour la satisfaction immédiate de leurs re-

vendications et pour la transformation de la société à partir des revendications communes. C'est tout le sens d'un document d'orientation.

189. Face à l'ampleur de l'attaque du patronat et du gouvernement, qui vise à en finir avec notre modèle social et à reprendre tout ce qu'ils ont dû concéder, tout ce que les travailleur.se.s leur ont arraché par la lutte, notre organisation, du syndicat à la confédération, doit prendre toutes ses responsabilités pour défendre ensemble ce qui nous reste et aller chercher ensemble ce qui nous manque.



PARTIE 3 L'ORGANISATION DE TOUS LES SYNDIQUES AU SERVICE DE LA LUTTE

190. Aucun syndiqué ne peut être réputé isolé. Chaque syndiqué doit pouvoir être et rester régulièrement en contact avec la CGT quelle que soit sa situation, sa catégorie (ouvrier.e ou employé.e, IC-TAM, retraité.e, privé.e d'emploi ou précaire, étudiant.e, lycéen.ne ou apprenti.e). Chaque syndiqué.e doit pouvoir être formé.e, informé.e et organisé.e afin d'être en capacité d'agir pour lui-même et pour et avec les autres.

La formation syndicale : se former pour agir et comprendre

191. La formation a pour but de permettre aux syndiqué.e.s de devenir acteurs.trices et actif.ve.s sur

leur lieu de travail en leur fournissant savoirs et savoir-faire pour agir, mener et conduire leur activité, remplir leur mandat.

192. Elle leur permet aussi de se rencontrer, de se connaître et d'échanger sur leurs pratiques quotidiennes, de se nourrir d'expériences diverses et diversifiées pour mieux comprendre l'articulation entre revendications locales ou spécifiques et revendications générales ou communes.

193. La formation doit être partie prenante de la lutte idéologique et se décliner en fonction de la double besogne. Car la CGT a toujours affiché son ambition de lutter pour la transformation de la société vers un nouveau modèle social plus juste et émancipateur par l'abolition du capitalisme, l'abolition du patronat et du salariat. Mais nous ne pouvons espérer changer la société sans une connaissance du monde tel qu'il est, de son histoire, de son ou ses modes de production actuels.

194. En ce sens, la formation syndicale est, à tous les niveaux de responsabilité, une appropriation de l'Histoire du mouvement ouvrier et syndical, de la connaissance de la société de son mode de production et de son fonctionnement, des valeurs et de la démarche CGT. Elle est un partage de connaissances pour agir et comprendre en vue de l'émancipation collective des travailleurs.euses.

195. Aujourd'hui, cette dimension est déterminante car si le champ du syndicalisme s'élargit, si les questions se complexifient, si le salariat évolue et si le monde du travail change, l'exploitation de la force de travail, demeure la base du système capitaliste et s'intensifie.

196. Développer une formation syndicale accessible, répondant aux besoins de chacune et de chacun, dès l'adhésion, au fur et à mesure des prises de responsabilité, tout au long de sa vie syndicale constitue donc un enjeu majeur pour notre organisation. Un enjeu de renforcement et d'élévation des consciences par les connaissances acquises, partagées et transmises par les syndiqués.

La communication : une contre-propagande au service de la bataille idéologique

197. Dans le contexte actuel de domination des idées libérales, de comportements individualistes et de repli sur soi, il est nécessaire de développer plus encore notre communication, tant interne qu'externe pour la mettre au service de la popularisation et de l'unification des luttes dans tout le département et, partant, de la bataille idéologique, de l'élévation des consciences.

198. Les détenteurs du capital possèdent la quasi-totalité des moyens de communication et de diffusion de l'information. Ces moyens de commu-

nication sont entièrement dédiés à la propagande de masse capitaliste. Mais dans sa recherche effrénée de profit, le capital promeut des outils de communication qui, aujourd'hui, peuvent se retourner contre lui. C'est la contradiction du capital qui vendrait la corde pour le pendre, du moment qu'elle génère un bénéfice.

199. Face à ce constat nous devons continuer en développant, plus encore, les outils mis en place ces trois dernières années, nous devons concevoir notre contre-propagande en mettant systématiquement en avant les revendications, analyses et propositions de la CGT. En ce sens, la contre-propagande de l'Union départementale des syndicats CGT du Nord, qui a déjà connu une forte évolution ces trois dernières années, vise à dépasser le localisme pour se mettre au service de la bataille idéologique. Ainsi, chacune de nos expressions relatant une lutte partielle, doit-elle contenir une ou deux idées la liant à la lutte générale contre le système capitaliste en utilisant notre vocabulaire, afin de ne pas se placer sur le terrain de la propagande patronale ou gouvernementale

200. Notre communication doit aussi être un vecteur de promotion de la démarche CGT, de la démocratie syndicale, du fédéralisme, de l'internationalisme et de la nécessité, pour les travailleuses et travailleurs, d'être organisé.e.s pour lutter et gagner.

201. En lien avec les instituts d'histoire sociale, un espace dédié à l'histoire de la CGT, du fédéralisme et du mouvement social doit être créé sur notre site afin que chacun puisse s'approprier ou se réapproprier l'histoire du mouvement ouvrier libéré du filtre trompeur imposé par la bourgeoisie. Une banque de données théoriques, propice à la compréhension du système capitaliste, doit être portée à la connaissance de tous. De même, les formations syndicales, toutes les journées d'étude, devraient donner lieu à des productions, notamment audiovisuelles attrayantes et pédagogi-

ques diffusées à grande échelle, démontrant aux syndiqué.e.s et aux travailleurs.euses en général, la nécessité et la légitimité de la lutte.

201 bis En lien avec les travailleuses et les travailleurs de la culture et plus particulièrement nos camarades syndiqués, nous devons opposer à une culture marchande, capitaliste et d'extrême droite, une culture ambitieuse, riche, populaire. D'ailleurs, de nombreux camarades proposent ou créent des spectacles autour de thématiques que nous défendons (antiracisme, antisexisme, lutte de classes...). Nous devons créer plus de liens entre la culture et le monde syndical pour produire une pensée syndicale et de classe.

Renforcer la syndicalisation à la CGT des travailleur.se.s en formation (lycéens.nes, étudiant.e.s, apprenti.e.s)

202. Plus de 9 millions de résidents en France ont entre 18 et 29 ans soit près de 14% de la population. Le taux de scolarisation à 18 ans est de 79%. Parmi ces jeunes en études, 46% exercent un emploi soit saisonnier, soit à temps partiel dans un contexte de précarisation générale de l'emploi. Cette banalisation de la précarité étudiante contribue largement à la précarisation, en général, des travailleur.se.s.

203. 37% des jeunes de 20-30 ans dans l'emploi sont en situation de sur qualification au regard du rapport entre le poste occupé et le niveau de diplôme. Ainsi 60% des ouvriers qualifiés surdiplômés sont des jeunes dont 30% sont détenteurs d'un diplôme de premier cycle de l'enseignement supérieur. C'est dire que le patronat profite de l'investissement public dans la formation des jeunes pour profiter d'une main d'œuvre diplômée à moindre frais. Tout le système éducatif, toute la société considère les jeunes, dès le collège, comme de futur.e.s travailleur.se.s c'est-à-dire comme des travailleur.se.s en formation. La CGT doit tenir compte de cette réalité.

204. Les 18-30 ans subissent de plein fouet la précarité et le chômage. Intégrer et former syndicalement, dès le lycée, cette jeunesse c'est se donner les moyens de former des syndicalistes armés pour faire leur entrée dans la vie active.

205. Alors que se pose le problème du renouvellement des effectifs militants au sein de la CGT, avec un vieillissement accéléré (« dans 5 ans, 50% de nos militants et militantes auront plus de 60 ans » pointait le 52^{ème} congrès), le problème de la baisse du taux de syndicalisation (passé de plus de 35% post-deuxième guerre mondiale à environ 11% aujourd'hui, dont 5% chez les moins de 35 ans), le problème des déserts syndicaux (comme la restauration), etc. La syndicalisation des étudiant.es, ly-



céen.nes et apprenti.es, notamment au travers du SELA, apparait de plus en plus comme la voie privilégiée de l'avenir des travailleur.se.s et de leur organisation la CGT.

206. D'ailleurs, si le patronat s'attaque aux conquêtes de nos aîné.es depuis 40 ans, aujourd'hui il redouble de rapidité et d'intensité de sorte que les réformes bourgeoises de l'emploi ne sont qu'un des aspects de ses coups de boutoir. Un autre est celui des réformes liées à la formation initiale. En effet,



qu'est-ce que l'augmentation des frais d'inscription des étudiant.es extra-européens si ce n'est la marchandisation des années d'études ?

207. Qu'est-ce que « Parcoursup » si ce n'est une attaque sur la valeur du baccalauréat fonction de la « chance » d'habiter Neuilly plutôt que St-Denis ? Qu'est-ce que la réforme des LP si ce n'est une nouvelle dégradation de la formation professionnelle et de la valeur des diplômes ? Qu'est-ce que la loi ORE si ce n'est le déplacement plus en amont encore des barrières de sélection à différents degrés de l'enseignement supérieur ? Finalement, qu'est-ce que sont toutes ces attaques si ce n'est la remise en cause totale par le patronat des fondements de la qualification et en prolongement celle des conventions collectives ?

208. L'Union départementale CGT du Nord a fait le choix de la syndicalisation pleine et entière des travailleur.se.s en formation. Il s'agit maintenant de mettre en œuvre un plan de développement à l'échelle du département et de faire du SELA notre force pour l'avenir.

Renforcer l'organisation des privé.es d'emploi

209. « Il n'y a pas de moyen de coercition plus violent des employeurs contre les employés que le chômage. » Henri Krasucki.

210. Le département du Nord est l'un des plus tou-

chés par le chômage. Le taux moyen annoncé de 11,9% cache des disparités territoriales importantes. Ainsi Maubeuge, Valenciennes, et Fourmies, par exemple, accusent des taux de chômage de plus de 15% quand la Flandre intérieure affiche un taux de 7%, inférieur à la moyenne nationale.

211. Gouvernement et patronat, pourtant à l'origine du chômage de masse, n'ont de cesse de précariser les travailleurs.se.s et de culpabiliser les privé.es d'emploi, les présentant comme une charge pour la « société », les assimilant à des « fraudeurs », les sanctionnant et poussant Pôle Emploi à prononcer de plus en plus de radiations. Ainsi le nombre de privé.es d'emploi indemnisé.es baisse tandis que le chômage augmente. La réforme inique de l'Assurance chômage réduit plus encore le nombre de chômeur.se.s indemnisé.es qui passe de 40 à 35% tout en réduisant la durée et le montant des indemnités.

212. Acculé.es à la survie, dépensant énergie, temps et argent à la recherche d'un travail, se débattant dans la plus grande précarité, à la merci des bailleurs sociaux ou des propriétaires, des banques, etc., manquant d'informations, les privé.es d'emploi sombrent dans un fatalisme mortifère qui les condamnent à un isolement qui rend plus difficile toute organisation et lutte collective.

213. L'Union Départementale des syndicats CGT du Nord, quant à elle, ne se résout pas au fatalisme et affirme que l'organisation des travailleur.se.s précaires et des travailleur.se.s privé.es d'emploi au service de leurs revendications et de la lutte générale est fondamentale.

214. Alors qu'en 2018, nombre d'entre eux.elles ont investi les ronds-points, l'organisation des travailleur.se.s sans emploi par la création, dans chaque Union locale, d'un comité est une donnée essentielle permettant de faire le lien entre revendications locales et lutte nationale. L'organisation des privés d'emploi doit être renforcée pour durcir le rapport de force global et assurer la continuité syndicale. La lutte des privé.es d'emploi, la lutte pour l'emploi, est la lutte de tous les travailleur.se.s.

Les ICTAM : d'autres normes de travail mais la même exploitation féroce

215. La syndicalisation des ICTAM confronte notre organisation aux enjeux de convergence revendicative, d'unité des travailleur.se.s dans le syndicat et de la représentativité dans les entreprises et les services et oblige à prendre en compte la diversité et les évolutions du salariat, des organisations de travail et de l'évolution technique et technologique de certains secteurs d'activité.

216. Ces normes de travail gagnent du terrain, avec

l'individualisation et la variabilité de la rémunération (prime sur objectif, intéressement, actionnariat salarié, plan d'épargne entreprise...) renforçant pour tous le lien entre rémunération et performance et diminuant la part du salaire dans la rémunération.

217. Les ingénieurs et les technicien.nes, les salarié.es hautement diplômé.es, qui n'exercent pas de fonctions spécifiques d'encadrement, ont parfois le statut de cadre ou maîtrise, mais ne maîtrisent en rien ni la finalité ni les modalités d'organisation du travail. Elles leur échappent tout comme aux ouvrier.es et aux employé.es et ces salarié.es sont soumis.es aux mêmes formes de pression patronale et à la même exploitation pour augmenter la productivité. Les noyaux revendicatifs sont donc les mêmes sous de nombreux aspects.

218. La remise en cause par le patronat du lien entre qualifications et salaires au profit d'autres critères (critères classant, compétences) et l'individualisation du salaire touche plus particulièrement les salarié.es les plus qualifié.es.

219. Les modes de gestion entrepreneuriale du privé sont maintenant appliqués dans le secteur public, imposant de mettre en œuvre des méthodes, des discours et des objectifs déconnectés du sens premier des missions.

220. Il nous faut construire, dans le syndicat, l'unité des salarié.es en tenant compte des spécificités de chaque catégorie contre l'exploitation capitaliste qui opprime tous les travailleur.se.s.

Les retraité.es : une place et un rôle essentiels

221. La France compte 14,5 millions de retraités soit 27% de la population. C'est une bonne nouvelle qui marque les progrès réalisés en termes de paix, de bien être d'accès aux soins grâce à une couverture sociale de bon niveau, c'est à dire toutes les conquêtes remises en cause aujourd'hui et auxquelles les retraité.es n'entendent pas renoncer.

222. Le syndicalisme spécifique des retraité.es, avec l'USR 59, est une nécessité pour construire les cohérences revendicatives qui créent les convergences de lutte comme le démontre le mouvement contre la réforme de retraites qui exprime des revendications communes bien au-delà de la simple réforme, tant pour les actif.ve.s avec ou sans emploi que pour les retraité.es. Le niveau de vie (niveau de salaire, niveau de pension, niveau d'allocation...) est bien un bloc revendicatif commun à toutes les catégories de travailleur.se.s actif.ve.s ou retraité.es.

223. Le renforcement de la CGT, avec l'USR 59, dépend en grande partie de la continuité syndicale qui

doit être appréhendée en amont tant dans les syndicats que dans les sections syndicales, c'est-à-dire aussi dans les Unions locales.

224. L'objectif du syndicalisme spécifique retraité est de poursuivre dans l'Union départementale la démarche interprofessionnelle pour continuer de faire vivre la cohérence revendicative tant dans les luttes spécifiques que dans les luttes de toutes les organisations du département pour la défense du bloc revendicatif commun.

225. Ainsi, la solidarité intergénérationnelle doit s'appliquer aussi dans notre Union départementale. Actifs.ves et retraité.es doivent lutter main dans la main, les uns pour les autres, à partir d'une démarche revendicative ambitieuse et conquérante.

Avec ou sans papiers : tous travailleur.se !

226. La lutte pour les papiers, la lutte pour la régularisation des travailleurs.euses sans papiers est d'abord une lutte contre l'économie souterraine, contre les patrons mafieux. La lutte pour la régularisation des travailleurs.euses sans-papiers fait partie de notre lutte pour l'augmentation des salaires.

227. Au même titre que les travailleurs.euses détaché.e.s, les travailleurs.euses sans papiers doivent être organisé.e.s sur leurs lieux de travail. Mais également sur leurs lieux de vie. Ils et elles doivent être rendu.e.s visibles.

228. La solidarité ne doit pas être un vain mot dans notre organisation. La condition des Sans-papiers est le produit des guerres que les états impérialistes fomentent ou mènent directement, produits du pillage et du contrôle par les multinationales des ressources naturelles qui engendrent la misère des populations des pays opprimés par l'impérialisme.

229 Si les sans-Papiers n'ont pas les bons papiers pour travailler et vivre sereinement en France c'est la politique de l'Etat français et l'arbitraire des préfectures qui en sont responsables



RESOLUTIONS

UNE ORGANISATION A LA HAUTEUR DES ENJEUX

PARTIE 1 L'Union Locale CGT : La maison du peuple

- Défendre toute Union locale attaquée par une municipalité
- Impulser et aider à leur développement et leur rayonnement
- Aider à ce qu'elles soient reconnues pour ce qu'elles sont : des maisons du peuple, reconnues et fréquentées tant par les salariés des entreprises, des services et des administrations que de l'ensemble des travailleur.se.s privé.es d'emploi et retraité.es du territoire concerné
- Veiller, avec INDECOSA, à ce que toutes les Unions locales soient pourvues d'une antenne fonctionnelle de notre association de consommateurs
- Ne pas laisser les salarié.es d'une entreprise du département du Nord sans contact avec la CGT en favorisant la mise en place d'un collectif départemental de déploiement et de syndicalisation avec les unions locales et les Unions professionnelles.

PARTIE 2 L'Union Départementale CGT du Nord : résolutement ancrée dans le fédéralisme

- Réaffirmer l'ancrage de l'Union départementale des syndicats CGT du Nord dans le fédéralisme et son attachement à la charte d'Amiens qui définit la double besogne de la défense des intérêts immédiats des travailleur.se.s adossée à la lutte pour une société libérée de l'exploitation capitaliste
- Ne laisser aucun syndiqué.e réputé.e isolé.e et structurer au maximum les syndiqué.es individuel.les dans des syndicats ou sections syndicales

PARTIE 3 L'organisation de tous les syndiqués au service de la lutte

- Développer une formation syndicale accessible à tous répondant aux besoins de chacune et de chacun dès l'adhésion.
- Renforcer, avec le SELA, la syndicalisation des étudiant.e.s, des lycéen.nes et des apprenti.e.s
- Continuer d'impulser, avec le Comité départemental des privés d'emploi, la création d'un comité de privé.e.s d'emploi dans chaque Union locale
- Assurer avec les syndicats et les Unions locales la continuité syndicale dans toutes ses acceptions
- Développer, avec l'USR 59, la conscience de l'indissociabilité des luttes des retraités et des actif.ves
- Organiser, avec le CSP 59, les travailleurs.euses sans papiers sur les lieux de travail et sur les lieux de vie
- Revendiquer l'augmentation du temps syndical dans le privé et le retour du CHSCT pour tous les travailleur.se.s